



MARGUERITE INFO

Le magazine de l'Union Nationale des associations de donneurs de sang bénévoles de La Poste et d'Orange

N°177 - DÉCEMBRE 2016



PRIX : 3 €

Merci de mettre cette revue à disposition des personnels

www.dondusanglpo.fr - Facebook : Don du sang La Poste - Orange

Plaquette réalisée en partenariat avec le COGAS* de La Poste, le Groupe Orange et le CCUES d'Orange. (*COGAS : instance qui réunit des représentants de La Poste, des organisations syndicales et des associations de personnel de La Poste, définit les orientations de la politique des activités sociales de l'entreprise.





ÉDITO DE MICHEL MONSELLIER

Bonjour à Tous

L'année 2016 s'est terminée sur un bilan contrasté en matière de don de soi.

Pour notre association, les nouveaux matériels achetés et mis en œuvre sur le terrain permettent d'accroître la visibilité de nos animateurs et de renforcer la communication tant envers les salariés de nos deux entreprises qu'auprès du Grand Public lors de forums.

L'aide indéfectible que nous apporte nos dirigeants nous permet de poursuivre et intensifier nos actions.

Le concours de recrutement de nouveaux animateurs a également permis localement de renouveler les équipes, ce qui est encourageant et doit se poursuivre.

Dans le domaine du don du sang, nous avons dû faire face à une baisse des dons de sang total.

Cette situation de baisse pose problème sur le terrain car la demande de rationalisation des collectes se poursuit démotivant les équipes qui voient disparaître l'une de leurs raisons d'être.

Cette situation n'est probablement que transitoire et il convient de rester mobilisés pour faire face à une reprise des cessions de produits sanguins auprès des hôpitaux, hausse qui ne saurait tarder.

Nous avons dû malheureusement subir l'ouverture au marché du plasma thérapeutique dont une partie (le plasma traité par solvant-détergent) a été classifié en médicament ; ce qui ne manquera pas de poser problème, à court terme, à l'EFS (Établissement Français du Sang) qui enregistre une perte de ses ventes aux hôpitaux.

Heureusement, la demande en plasma destiné au LFB (Laboratoire français de Fractionnement et des Biotechnologies), dont les marchés sont en croissance, est en hausse.

Dans le domaine du don d'organes, la mise en œuvre des nouvelles dispositions législatives sur le recueil de l'opposition du défunt au prélèvement de ses organes a

fait l'objet de débats houleux, mais la raison et le respect de l'Humain l'ont emporté.

2017 commence, justement, par la modification du recueil de l'opposition du défunt au prélèvement de ses organes, le mode le plus simple étant l'inscription sur le Registre National des Refus de son vivant, mais l'accueil des proches est maintenu afin de ne pas rajouter de la douleur à la perte d'un être cher. Les nouvelles dispositions figurent dans ce numéro.

Nous aurons encore à faire face cette année aux attaques de laboratoires pharmaceutiques qui n'ont pour objectif que de faire basculer notre système éthique vers un système de « dons » rémunérés, notamment en matière de prélèvement de plasma destiné à la fabrication de médicaments.

La seule réponse à apporter est d'assurer en permanence l'autosuffisance en produits sanguins de toutes natures pour que les patients ne manquent de rien, ce qui laisserait la porte ouverte au marché et à ses dérives. Partout où la collecte de sang repose sur des dons rémunérés, l'on assiste à l'exploitation des personnes les plus vulnérables au profit des classes les plus aisées à même de se payer des médicaments onéreux.

Notre système de santé basé sur la solidarité nationale et intergénérationnelle s'en trouverait bouleversée au profit d'une médecine à deux (voire plus) vitesses.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement permanent pour qu'une telle issue ne puisse arriver et vous en remercie.

Je vous souhaite, au nom de nos 1 350 animateurs de terrain et des millions de Super Donneurs, mes meilleurs vœux à l'aube de cette nouvelle année.

Michel MONSELLIER

Président de l'Union nationale des associations de donneurs de sang bénévoles de La Poste et d'Orange

MARGUERITE INFO

Magazine d'information de l'Union Nationale des associations de donneurs de sang bénévoles de La Poste et d'Orange

Adresse : 8 rue Brillat Savarin, 75013 Paris

Tél : 01 48 42 10 09 - Fax : 01 48 42 10 59

Mail : contact@dondusanglpo.fr

N°ISSN : 1664-2106

Directeur de la publication : Michel Monsellier

Rédacteur : Michel Monsellier

Réalisation et impression : TCH Réalisation

www.dondusanglpo.fr

SOMMAIRE

LA VIE DE L'UNION

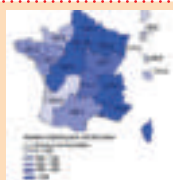
P.6



DOSSIER

LES ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES GRAVES DU DONNEUR

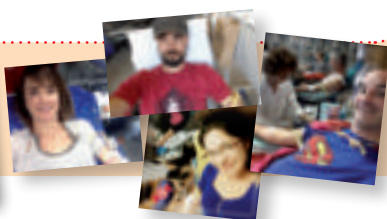
P.21



ZOOM SUR

CONCOURS DE SELFIES ET D'AFFICHES 2017

P.28



ACTUS

LE DON D'ORGANES AU 1^{ER} JANVIER 2017

P.30



DOSSIER

ACTIVITÉ ASSISTANCE MÉDICALE À LA PROCRÉATION 2014

P.31



EN BREF

L'ACTUALITÉ

P.41

SIDA • Pollution de l'eau par les médicaments • La collecte de sang gastronomique est-elle éthique ? • La greffe de sang de cordon n'est pas morte • Gestation pour autrui, les robinets se ferment • Alcool : les femmes rattrapent les hommes • Le LFB accroît ses capacités de production à ALÈS • Découverte thérapeutique à l'EFS de BESANÇON • Projet de Décret concernant la généralisation de l'EPDI (entretien pré don par des infirmier(e)s) • Nominations

LES ASSOS SUR LE TERRAIN

P.44



55

REVUE
DE PRESSE

57

NOUS
SOUTENIR

59

VOUS
ABONNER

LES VŒUX DE JÉRÔME BARRÉ



En France, les dons de sang permettent d'assurer l'approvisionnement des hôpitaux, pour que chaque patient puisse disposer de sang en cas de besoin, après un accident ou lorsqu'il fait face à une grave maladie.

Ce système fonctionne grâce à une formidable chaîne de solidarité, pour laquelle vous êtes des maillons essentiels.

Au travers de l'action des bénévoles pour sensibiliser chacun, pour organiser la collecte de sang et de la mobilisation des salariés pour donner leur sang,

l'engagement des salariés de nos entreprises La Poste et Orange est exemplaire.

Nous pouvons en être fiers.

J'ai voulu que cet engagement soit reconnu et inscrit dans la promesse Orange d'être un employeur digital et humain, promesse que nous avons lancée en juin 2016. « Je suis acteur de notre engagement sociétal » est une valeur en laquelle je crois, et que je porte à vos côtés.

La promesse nous invite à nous impliquer pour les autres, au sein de l'entreprise ou en dehors. Il est de notre devoir collectif, à nous dirigeants, de faciliter les conditions de l'implication des salariés, bénévoles ou donateurs.

Et cela, dans toutes les entités et tous les pays. Je voudrais souligner la très belle initiative des salariés Orange en Inde. L'accès aux soins, et en particulier recevoir de sang, n'est pas aussi simple qu'en France : chaque receveur doit trouver lui-même un donneur. Chaque minute compte alors.

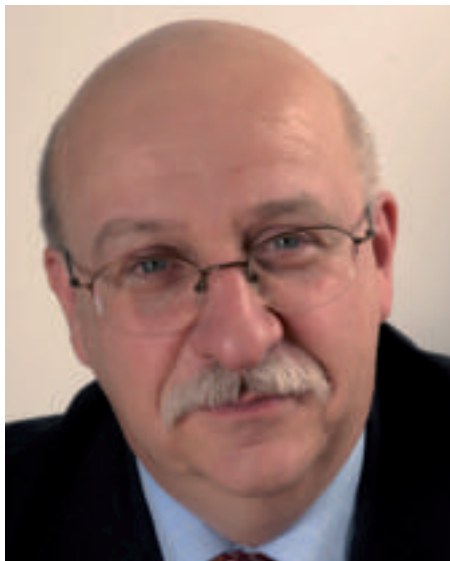
Les salariés Orange ont développé une application, Save a Life, pour mettre en relation de manière immédiate des donateurs et des receveurs. L'engagement des salariés et la culture d'innovation du Groupe ont, là encore, été mis au service de tous.

En France aussi, nous pouvons agir. En continuant à donner notre sang, en continuant à organiser la collecte, en continuant à porter les enjeux du don, pour que la chaîne ne soit jamais rompue. Chaque don peut sauver une vie. Nous pouvons tous Save a life.

Je vous souhaite une très belle année 2017.

Jérôme BARRÉ
Président Général pour Orange

LES VŒUX DE PHILIPPE VERDIER



En prenant la plume pour rédiger mon message annuel, je prends conscience de la vitesse du temps qui court en effet, il me semble avoir rédigé le message de 2016 il y a seulement quelques semaines.

Et pourtant l'année 2016 a été riche en événements.

Événements liés aux menaces terroristes qui imposent de maintenir la vigilance et l'attention aux autres, notamment les donneurs de sang qui se mobilisent au service des victimes.

Événements liés à la poursuite des travaux législatifs et réglementaires qui montrent les difficultés à maintenir notre approche dans un monde globalisé où la monétisation est de règle. Je garde cependant la conviction que la France conserve un potentiel qui lui permettra de conserver son indépendance et de préserver le modèle citoyen qui est le nôtre.

Événements plus heureux enfin, avec la reconnaissance de l'action de Michel Monsellier lors de son élection à la Présidence de la FFDSB, c'est l'homme qui est reconnu avec ses convictions et son énergie à les défendre. Cette reconnaissance rejaillit sur La Poste et je dois en remercier Michel Monsellier.

Autre événement heureux, la reconduction de la convention liant notre association, l'Etablissement Français du Sang et La Poste. J'y vois un attachement personnel du Président Philippe Whal à notre action et un encouragement à la poursuivre.

Les mots qu'il a prononcés lors de la signature de la convention montrent son attention aux activités sociale et plus particulièrement à notre association dont l'action bénéficie à la collectivité nationale bien au-delà des frontières de La Poste et d'Orange.

L'année à venir va être importante pour notre cause, je sais que vous y apporterez tout votre engagement personnel. C'est pourquoi, je vous présente, en mon nom et en celui de La Poste, tous mes vœux pour 2017. Que cette année vous apporte, santé, joie et réussite professionnelle.

Philippe VERDIER
Président Général pour La Poste

FFDDSB : SÉMINAIRE DES PRÉSIDENTS DES 1^{ER} ET 2 OCTOBRE 2016

.....

La Fédération Française organise son traditionnel Séminaire des Présidents les 1^{er} et 2 octobre 2016 au siège de l'INTS (Institut National de la Transfusion Sanguine), en présence de Michel MONSELLIER, Président, et de Joëlle DUFFOUX, Secrétaire Générale.

Plus de 120 animateurs sont présents pour discuter des sujets suivants :

- Révision des statuts en vue de modifier le fonctionnement de la Fédération
- Présentation de l'Établissement Français du Sang :
 - La collecte de plasma et ses évolutions par Stéphane NOËL et le Docteur François CHARPENTIER
 - La transmission de données personnelles des donneurs aux associations (sous certaines conditions juridiques)
 - La création d'une étude portant sur l'analyse rétrospective et prospective des donneurs de sang en vue de dégager des pistes d'amélioration en matière de santé publique par le Professeur Pierre TIBERGHEN
 - La situation transfusionnelle par le Docteur Jean-Jacques HUART, Médecin Conseil de la Fédération
 - La situation financière et les travaux des différentes commissions.



Michel MONSELLIER et Jean-Jacques HUART



Pierre TIBERGHEN



Stéphane NOËL



François CHARPENTIER



Philippe MOUCHERAT

CONSEIL NATIONAL

.....

Le Conseil National de l'Union se réunit les 6 et 7 octobre à PARIS, après le Comité Directeur du 5/10.

Les administrateurs, renforcés de la présence du Groupe Jeunes, intégrant pour la première fois deux nouveaux – Marion de la Haute Savoie et Sébastien de la Mayenne-, analysent pendant deux jours les points suivants :

- Le Groupe Jeunes analyse l'impact des actions passées et propose les actions à venir :
 - Création d'une affiche pour la fin d'année
 - Création d'un Challenge Jeunes et d'une affiche l'annonçant pour le premier trimestre 2017
 - Création d'un numéro 9 de « Le Mag »
 - Proposition de gadgets nouveaux à insérer dans le catalogue 2017



- Le Groupe « Avenir de l'Union » planche sur le projet associatif et la modification des structures de l'Union en vue de les accorder avec la loi NOTRe entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016.



- Le Groupe Communication analyse les différents supports de communication et propose des modifications. Il affine le catalogue de gadgets de promotion pour 2017.

En séance plénière :



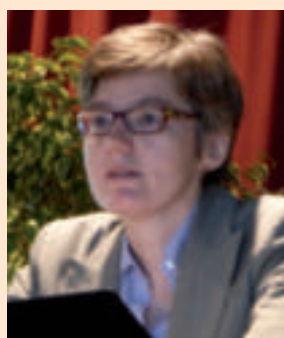
- Le Docteur Jean-Jacques HUART informe des évolutions récentes en matière de transfusion sanguine et répond aux questions des participants
- Les différents groupes restituent leurs travaux et suscitent les questions des autres membres
- Le nouveau découpage des structures de l'Union est voté en conformité avec les votes des départements; cette nouvelle organisation aura un impact sur la répartition des administrateurs par secteur géographique
- Analyse de la situation financière de l'Union et de ses évolutions ; les administrateurs décident de lancer la production d'un nouveau timbre en lettre verte à l'effigie de Super Donneur. Ils valident le plan de communication 2017 et son financement.



CONGRÈS DE FRANCE ADOT

Les 8 et 9 octobre, Michel MONSELLIER et Joëlle DUFFOUX représentent l'Union Nationale au congrès de France Adot à LONS LE SAUNIER (39).

Cette année le programme très fourni est orienté vers l'international afin de comparer les pratiques et d'analyser les progressions possibles en matière de don d'organes et de nouvelles thérapies.

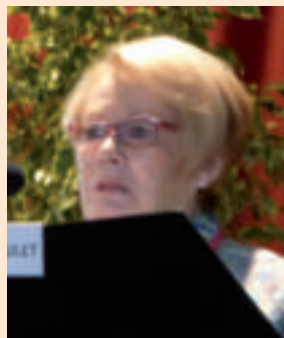


Anne COURRÈGES, Directrice Générale de l'Agence de la Biomédecine, réalise le bilan de la greffe d'organes en France en rappelant les progrès réalisés, même si le nombre d'inscriptions sur les listes d'attente (notamment pour le rein) augmentent plus vite que le nombre de greffes réalisées.

Elle insiste fortement sur le don éthique tel qu'il est pratiqué dans notre pays, ce qui génère le sentiment de confiance de nos concitoyens dans l'activité de prélèvement.

Elle revient sur les modifications qui seront apportées au 1^{er} janvier prochain (voir article dans ce numéro) et sur la préparation de la révision des lois de bioéthique pour 2017/2018.

Elle termine sur le rôle essentiel des associations-qu'elle remercie- sans lesquelles le nombre de greffes serait bien inférieur à celui enregistré.



Après l'intervention de Marie-Claire PAULET, Présidente de France Adot, les différents intervenants présentent leur sujet :

- Daniel MAROUDY, chargé d'enseignement à l'Agence de la Biomédecine : le donneur en mort encéphalique, l'entretien avec les proches en deuil
- Marc SCHREINER, Directeur du Département « politique européenne » de la fédération allemande des hôpitaux à BERLIN : la situation en Allemagne et en Europe
- Docteur Franz IMMER, Directeur de SWISSTRANSPLANT : la situation en Suisse et les adaptations possibles

- Professeur David PAREDES, médecin coordinateur transplantation hôpital clinique de BARCELONE : la situation en Espagne, premier pays greffeur d'EUROPE et les problèmes d'expansion rencontrés

- Professeur Xavier MARTIN, chirurgien au CHU de LYON : l'avenir des greffes composites et la recherche en général

- Docteur Pascal MOREL, Directeur de l'EFS (Établissement Français du Sang) de Bourgogne – Franche Comté : les médicaments de thérapie innovante

- Docteur Fabienne POUTHIER, responsable de la banque de tissus de l'EFS BESANÇON : l'organisation des prélèvements de sang placentaire / les dons et greffes de cornée

- Jean-Paul BOURGEOT, responsable du pôle préparation à la banque EFS de LYON : les circuits des prélèvements d'os, distribution et améliorations.



Daniel MAROUDY



Marc SCHREINER



Franz IMMER



David PAREDES

PRÉSENTATION DU FILM « RÉPARER LES VIVANTS »

LE 2 NOVEMBRE, Michel MONSELLIER est invité, par Madame Marisol TOURAINE, Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, à la présentation du film « Réparer les Vivants » au ministère.



Après une présentation par la Ministre, la réalisatrice -Katell QUILLEVERE- et les producteurs, les invités assistent à la projection du film tiré du roman de Maylis de KERANGAL sur le don d'organes.

Ce film, très pédagogique, devrait permettre de mieux sensibiliser nos concitoyens au don d'organes afin qu'ils prennent position par rapport au don et qu'ils fassent connaître cette position à leurs proches.



REMISE DES PRIX DU CONCOURS ENVIRONNEMENT SANTÉ

.....

LE 5 OCTOBRE, Michel MONSELLIER est invité par Monsieur Christian BÉCHON, PDG du groupe LFB (Laboratoire français du Fractionnement et des Biotechnologies), à l'occasion de la cérémonie de remise des prix du Concours Environnement Santé, sponsorisé par sa société. La manifestation se déroule au musée de la médecine.



En présence du Professeur Alain JOUZEL, prix Nobel de la Paix en 2007, les cinq lauréats viennent présenter, tour à tour, leurs réalisations et les résultats escomptés.



1- Le GRAIE (Groupe de Recherche Rhône-Alpes sur les Infrastructures et l'Eau) pour leur projet intitulé : MediATeS Professionnels de santé
Le projet réside dans la réalisation d'un kit de sensibilisation à destination des professionnels de santé afin de les alerter sur les rejets de médicaments dans l'eau et de leur expliquer comment modifier leurs pratiques afin de réduire ces rejets.

Les objectifs sont de :

- Aller à la rencontre des professionnels de santé et les rendre acteurs
- Sensibiliser aux «bons gestes» pour l'environnement dans les pratiques de soin et accompagner les changements d'attitude
- Sensibiliser aux enjeux et à l'état des connaissances et de la recherche.

Le kit propose une succession de 5 mises en situation sous forme de messages positifs : Thierry est médecin, Olivier est «grippé», Nathalie est pharmacienne, Denis est infirmier, Isabelle est responsable assainissement.

2- Bordeaux Métropole pour leur projet intitulé : REGARD (Réduction et gestion des micropolluants sur la métropole bordelaise)

Le programme de recherche REGARD a pour objectif général d'étudier les micropolluants, dont les résidus de médicaments, dans l'eau (système d'assainissement et milieu naturel) de l'agglomération bordelaise.

3- L'équipe TRACES de l'Institut des Sciences Analytiques UMR 5280, pour leur projet intitulé : Développement

de méthodes d'identification et quantification de métabolites et produits de dégradation de médicaments dans des matrices environnementales

Ce projet prévoit le développement de méthodes d'identification des métabolites et produits de dégradation, mené sur 2 à 3 composés pharmaceutiques judicieusement ciblés.

Ces travaux permettront de mieux connaître le devenir des molécules mères de médicament en limitant les biais actuels générés par la dégradation et l'adsorption par le corps humain ou d'autres éléments solides, avant leur introduction dans les réseaux et l'environnement.

4- Le GRAIE (Groupe de Recherche Rhône-Alpes sur les Infrastructures et l'Eau) pour leur projet intitulé : Meli Mélo – Démêlons les fils de l'eau

C'est un projet multimédia qui met à disposition du grand public des informations sur les enjeux et les solutions relatifs à la gestion des eaux urbaines.

Le projet décline le concept et son contenu sous la forme de différents supports :

- Une web-série sur YouTube, drôle et décalée, interprétée par deux figures de la série Kaamelott, Jacques CHAMBON (Merlin) et Franck PITIOT (Perceval).

- Un site internet spécifique qui offre deux types de contenus : des textes de synthèse, validés scientifiquement et des dessins d'auteurs.

5- L'asef (Association Santé Environnement France) pour leur projet intitulé : Diffusion et promotion du dossier « Médicaments dans l'eau : une menace invisible », auprès des professionnels de santé

Depuis plusieurs années, notre consommation en médicaments n'a cessé de croître. En France, près de 3,2 milliards de boîtes de médicaments sont consommées chaque année.

Cette augmentation n'est pas sans risques, puisqu'elle contribue à la dégradation de l'environnement et menace notre santé. Pour pallier ce phénomène, les médecins de l'association souhaitent sensibiliser leurs confrères aux dangers des résidus médicamenteux, en diffusant massivement un dossier spécial sur les médicaments dans l'eau.

L'objectif étant d'informer les prescripteurs et les pharmaciens afin qu'ils puissent le prendre en compte dans leurs pratiques quotidiennes, mais aussi afin qu'ils participent à l'éveil des consciences sur l'importance de la collecte et du recyclage des médicaments non utilisés.



COMMÉMORATIONS

.....

LE 10 NOVEMBRE, Joëlle DUFFOUX participe à la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 au nouveau siège de La Poste sous la présidence de Monsieur Philippe WAHL, PDG du Groupe La Poste.



Après un accueil pluvieux, le Président retrace les faits d'armes des soldats de la grande guerre et le massacre des grandes batailles de VERDUN et de la SOMME (voir discours joint).

Après le dépôt de gerbes par le Président, les associations d'anciens combattants et les organisations syndicales,



les musiciens de La Poste envoient les sonneries réglementaires dont la sonnerie « Aux Morts » précédant la minute de recueillement.

Un cocktail clôt la cérémonie.



Le 14 novembre, Michel MONSELLIER représente l'Union à la cérémonie de commémoration au Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, sous la présidence de Monsieur Christian ECKERT, Secrétaire d'État au Budget et de Monsieur Christophe SIRUGUE, Secrétaire d'État à l'Industrie, Ministre de tutelle.

Trois élèves de l'école élémentaire d'Audincourt dans le 13^{ème} allument la bougie du souvenir puis déposent un bouquet tricolore au pied des stèles commémoratives mentionnant les noms des combattants du Ministère, morts au cours des deux guerres.



Puis les ministres et le Président de l'association des anciens combattants, Jean-Pierre MORISSEAU, déposent des gerbes avant d'écouter la MARSEILLAISE chantée par les écoliers.

Christian ECKERT énonce un discours retraçant l'engagement des soldats et les lourdes pertes subies pendant la guerre, notamment pendant la bataille de VERDUN (vois transcription jointe).

Les élèves clôturent la cérémonie par l'hymne européen.



**Discours de M. Philippe Wahl, Président-directeur général
A l'occasion de la cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918**

Mesdames et Messieurs les représentants des Associations d'Anciens combattants,
Mesdames et Messieurs,

Comme chaque année, nous voici réunis pour célébrer l'Armistice de 1918, et honorer la mémoire de tous les postiers combattants qui sont tombés sur le champ de bataille, accomplissant pour la France le sacrifice suprême, le sacrifice de leur vie !

Lorsque le 11 novembre 1918, on entendit partout en France, sonner les cloches de la Victoire, notre pays avait perdu plus d'un million et demi d'hommes (1 300 000 soldats et 300 000 civils). A quoi il fallait ajouter quatre millions de blessés. Ces chiffres sont tellement grands qu'ils en paraissent abstraits. Ils renvoient pourtant à une réalité bien concrète, à savoir : la plus terrible épreuve qu'ait jamais connue notre pays. Cette guerre, pour laquelle le contingent était parti en se disant qu'elle serait courte -et que ce serait la dernière !- se transforma progressivement en un enfer de quatre ans.

L'année 1916, dont nous commémorons cette année le centenaire, fut sans doute l'année la plus sombre de la guerre, celle des deux batailles les plus meurtrières : la bataille de Verdun et la bataille de la Somme.

Fin 1915, la France avait déjà perdu 600.000 hommes.

L'Etat-Major allemand pensait en finir en 1916 en prenant Verdun, ville symbolique depuis le partage de l'Empire de Charlemagne en 843. Cette offensive allemande, commencée le 21 février fut un échec et, pour la France, une terrible victoire défensive.

De février à décembre, presque tous les poilus y ont combattu, par roulement : 163 000 y sont morts, 216.000 y furent blessés. Autant du côté allemand. Mille morts par jour en moyenne, pendant trois cents jours. On peine à se représenter le déluge de fer et de feu qu'ont subi les hommes dans cet enfer : il est tombé à Verdun environ 6 obus par mètre carré ; et après la bataille, la colline de la « cote 304 » avait perdu 7 mètres d'altitude !

Dans le même temps, pendant l'été 1916, de juillet à septembre, sur le front oriental, les Russes lancèrent une offensive victorieuse, l'« offensive Broussilov », qui obligea l'Etat-Major allemand à dégarnir le front occidental, ce qui soulagea Verdun de manière considérable.

Enfin, de juillet à novembre, les Français et les Britanniques déclenchèrent une grande offensive sur la Somme. Plus meurtrière encore que celle de Verdun, cette bataille, qui fut marquée par la première intervention des chars d'assaut sur le théâtre d'opération, ne fut pas plus décisive. En cinq mois, les Alliés progressèrent de 12 kilomètres, au prix de 272 000 morts dans leurs propres rangs et 170 000 dans les rangs allemands.

Pendant toutes ces batailles, alors que les hommes, pris dans une guerre industrielle n'étaient plus que les rouages d'une gigantesque machine de mort, la vie continuait de passer par le courrier. Cette « ligne de vie » ne fut jamais brisée et c'est elle qui maintint, en partie, le moral des troupes. Au fond des tranchées, dans le froid, la boue et le sang, le courrier était bien la seule source de vraie lumière et de vraie chaleur, infiniment fragile, infiniment précieuse.

Je voudrais pour illustrer l'importance du courrier, vous lire un court extrait des *Croix de bois*, de Roland Dorgelès :
« Depuis la mort de ce soldat, il était arrivé deux lettres à son nom. On aurait pu les retourner avec le brutal avis de décès, dans le coin : "Le destinataire n'a pu être atteint." Mais Demachy n'en fit rien. Il les sortit de sa cartouchiere, les déchira sans les ouvrir, et sur cette tombe réglementaire de soldat, carrée comme un lit de caserne, il effeuilla les pétales de lettres, pour qu'il pût au moins dormir sous des mots de chez lui. »

Aujourd'hui, nous pensons à tous ces hommes qui dorment sous la terre de France, à tous ces hommes qui n'ont pas flanché, qui n'ont pas perdu espoir ; nous pensons aussi à ceux qui l'ont perdu.

Nous pensons à tous ceux qui reposent sous la terre de France.

Nous pensons tout spécialement aux 75 000 agents des PTT mobilisés, et aux 4 000 qui furent tués à l'ennemi.

C'est pour eux que nous sommes réunis ce matin ;

C'est pour eux que va retentir la sonnerie aux morts ;

Et pour eux que nos drapeaux s'inclineront.

Rendons hommage à nos morts.

Honorons leur courage et leur abnégation,

Méditons le message silencieux qu'ils nous adressent,

Et, nous qui sommes leurs débiteurs insolubles, tâchons de mettre au service de la Paix, les vertus qu'ils ont su montrer dans la guerre.

Je vous remercie.





CHRISTIAN ECKERT
SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉ DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS
AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Monsieur le ministre, cher Christophe,
Monsieur le secrétaire général,
Mesdames les directrices, Messieurs les directeurs,
Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les représentants des anciens combattants et victimes de guerre,

Chaque année, nous nous réunissons face à ces stèles où sont inscrits les noms des fonctionnaires de notre ministère morts pour la France. Pour nous tous, c'est toujours un moment d'émotion. Ces stèles nous rappellent en effet le sacrifice de ceux qui, voilà un siècle, sont tombés au champ d'honneur pour que vive notre République ; une République libre et démocratique ; une République qui permet à chacun de trouver sa place dans la société, au nom des valeurs d'égalité et de solidarité auxquelles nous sommes tous attachés.

Nous célébrons cette année le centième anniversaire de la bataille de Verdun. Il est des noms qui, à jamais, demeurent gravés dans la mémoire des peuples. Verdun en fait partie. On s'y rend pour se recueillir face à la plaine désolée et se souvenir. Se souvenir des tranchées, des canons fumants et de la boue où les corps disparaissent une fois l'assaut terminé.

Aujourd'hui, Verdun à la topographie bouleversée par la guerre, n'est plus seulement un lieu au sens géographique du terme ; c'est aussi, et peut-être avant tout, un lieu de mémoire, ancré pour toujours dans la conscience nationale.

Au-delà de la mémoire des batailles, tâchons aussi de ne pas oublier que ce sont des sociétés mobilisées dans leur totalité qui se sont affrontées en 1914. Partout en Europe et dans le monde, le départ pour l'armée de millions d'hommes a fait reposer sur les femmes, les enfants et les vieillards la charge du travail productif. Sans leur contribution à l'effort de guerre, les opérations militaires n'auraient pu être conduites comme elles l'ont été.

La Grande Guerre a constitué une épreuve inouïe pour l'ensemble des populations. Elle a tué dix millions de soldats dans des conditions terribles, semant le deuil dans d'innombrables familles. Elle a infligé aux civils des souffrances sans précédent.

Nous sommes rassemblés aujourd'hui pour ne pas oublier ces morts et ces souffrances. Mais nous le sommes aussi pour porter un message d'espoir. A l'heure où certains doutent de la construction européenne et de ses vertus, il n'est jamais inutile de redire, encore et toujours, que nous lui devons le bien le plus précieux : la paix parmi les peuples d'Europe.

Il n'est jamais inutile non plus de rappeler que les grands conflits de la première moitié du XXe siècle nous ont fait entrer dans le siècle des droits de l'homme. La Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 est là pour en attester. Et, en France, la construction d'une République résolument sociale, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, est la plus belle victoire que nous ayons remportée. Nous continuons d'en cueillir chaque jour les fruits. Charge à nous de transmettre intact cet héritage inestimable, afin que les jeunes générations puissent en goûter, elles aussi, les bienfaits.

C'est pourquoi aujourd'hui, je souhaiterais vous inviter à faire entièrement vôtres les valeurs républicaines qui sont à la racine de notre vie sociale ; valeurs au nom desquelles se sont battus les poilus de 14 dont nous honorons la mémoire ce matin.

En ce 14 novembre, comment ne pas avoir aussi une pensée pour celles et ceux qui, il y a tout juste un an, trouvaient la mort dans les circonstances terribles que nous connaissons ?



Ces événements ont mis à mal nos valeurs d'égalité, de solidarité et de justice. Pourtant, c'est bien en nous nourrissant de ces valeurs que nous panserons les plaies ouvertes en 2015 ; c'est grâce à elles que nous renforcerons les liens sociaux qui parfois s'étiolent.

La montée des incertitudes, liée à des phénomènes qu'il était parfois impossible d'anticiper, a fragilisé notre société. Nous devons en être conscients si nous voulons faire œuvre utile et renforcer la cohésion de notre Nation.

Ces incertitudes alimentent aujourd'hui des discours faciles, aux relents populistes et xénophobes. L'Europe, qui après avoir retrouvé la paix en 1945, a connu une période d'expansion économique et de conquête des droits sociaux sans précédent ; l'Europe est aujourd'hui traversée par une crise identitaire qu'alimente un malaise économique et social profond.

Dans ces circonstances, ne baissons pas les bras et poursuivons notre combat contre toutes les incertitudes. Et, surtout, ne nous méprenons pas. Se mobiliser au nom des valeurs de la République, cela ne signifie en rien céder à la tentation du repli sur soi, qui installe des rivalités délétères entre nations amies.

Vous le rappeliez à l'instant, Monsieur le Président, « la paix et la prospérité sont des biens précaires ». C'est pourquoi, Mesdames et Messieurs, en ce jour de commémoration, je tenais à vous assurer de la détermination du Gouvernement à se battre pour que vivent les valeurs de la République et la vocation européenne de la France. Nous le devons à ceux qui nous ont précédés et qui ont donné leur vie pour ces principes.

FORMATIONS

.....

La formation de Président d'association se déroule du 10 au 14 octobre au siège de l'Union ; cette année, cinq présidents participent à la formation dispensée par Michel MONSELLIER.

Destinée à aider les présidents dans leur prise de fonction, elle permet d'évoquer les thèmes principaux de la fonction :

- Le fonctionnement de l'association au quotidien
- La rédaction et la mise à jour des textes réglementaires
- Le don de sang et ses dérivés
- Le don d'organes et le don de moelle osseuse
- La communication.

De gauche à droite : Laurent GAGGIOLI (Alpes Maritimes)



– Fabien COSTA (Hautes Pyrénées) – Maryline FOISSAC (Aveyron) – Valérie SOUDAN (Ardèche) – Éliette MAUTREF (Bouches du Rhône)

La formation de trésoriers se tient les 7 et 8 novembre au siège de l'Union ; elle réunit huit participants.

Le module présenté par Michel MONSELLIER, Président de l'Union, et Sylvie PERRIN-GOMIS, comptable, a pour but de sensibiliser les trésoriers aux techniques comptables :

- La responsabilité des mandataires sociaux
- La passation des écritures journalières
- La réalisation des documents de clôture comptable.



De gauche à droite : Jean-Pierre HÉCQUET (Rhône) – Lionel ESCALONA (Hautes Pyrénées) – Alain COUTANT (Deux Sèvres) – Laurent GAGGIOLI (Alpes Maritimes) – Nicolas AUDRAIN (Loire Atlantique) – Colette LE PEN (Isère) – Émilie DICHAMP (Cher) – Marie-Christine CHALIEZ (Aveyron).

La formation au don d'organes et au don de moelle osseuse se déroule les 9 et 10 novembre au siège de l'Union. Elle est dispensée par Michel MONSELLIER et réunit neuf animateurs.

Cette formation est destinée à sensibiliser les participants aux modalités juridiques et pratiques du don d'organes et du don de moelle osseuse afin qu'ils puissent mieux répondre aux questions du public lors de la tenue de stands d'information dans les entités de La Poste et d'Orange, ainsi qu'à l'extérieur des entreprises,



De gauche à droite : Jacques DELPECH (Haute Garonne) – Jean-Marie et Yolande POUGET – Annie BATUT – Jacqueline CALVET – Martine LISSART (Tarn et Garonne) – Odile MAITRIAS (Rhône) – Émilie DICHAMP (Cher) – Chantal KUNEGEL (Alpes Maritimes).

ASSEMBLÉE DE SECTEUR LA RÉUNION

.....

Du 25 au 28 novembre, Michel MONSELLIER anime plusieurs rencontres à La RÉUNION dans le cadre des réunions bisannuelles.

Le 26 novembre, se tient l'assemblée de secteur à la FOS de SAINT GILLES LES BAINS en présence des membres du Conseil d'Administration et des présidents d'associations amies.

Claude MARIE, Secrétaire de l'association, et nouveau Président depuis la veille (succédant à Jean-Baptiste NATIVEL qui devient Président Honoraire), relate le rapport d'activités 2015 portant notamment sur les 8 collectes organisées et la participation active de l'association à la collecte organisée à l'occasion de la JMDS du 14 juin (plus de 500 candidats présentés).

Puis, il présente les perspectives 2017, notamment par la relance de nouvelles collectes de sang.

Michel MONSELLIER répond ensuite aux questions de la salle, notamment sur les problèmes médicaux rencontrés. Enfin, Jean-Pierre THAI TONG FAT, Trésorier de l'association, fait état de la situation financière.

La réunion se termine par le traditionnel punch.

Rencontre La Poste

Le 28 novembre, Michel MONSELLIER, accompagné des animateurs de l'association, rencontre Nadia LOISEAU ELKHELIL, Directrice de la Communication et sa collaboratrice Emmanuelle MAILLOT accompagnée de Marion, jeune stagiaire.

Claude MARIE évoque les problèmes d'organisation de la collecte à la RP.

Nadia LOISEAU ELKHELIL avance que le problème doit pouvoir se résoudre et évoque la proximité de la Plateforme Industrielle du Courrier de la collecte organisée à l'ASPTT, ce qui pourrait amener des donneurs supplémentaires.

D'autres sites de La Poste pourraient accueillir des collectes de sang après étude complémentaire et communication.

Serge GUILLAUME évoque la possibilité d'intervenir lors de la « Journée Intergénérationnelle » pour sensibiliser les jeunes postiers ; la prochaine ayant lieu en février, l'association sera invitée à tenir un stand d'information.

Nadia LOISEAU ELKHELIL informe qu'elle met à disposition les outils de communication de la Direction afin de mieux informer les postiers du département sur l'existence de l'association et de ses actions.



Photo de gauche à droite : Jean-Pierre THAI TONG FAT / Serge GUILLAUME / Claude MARIE / Nadia LOISEAU ELKHELIL / Emmanuelle MAILLOT / Marion

Rencontre Orange

L'après-midi du 28 novembre, les animateurs rencontrent Thierry LALLEMENT, DRH d'Orange Océan Indien.

Serge GUILLAUME remercie Orange de l'opportunité qui lui a été donnée d'intervenir lors de la Journée d'Intégration, ce qui permet de mieux sensibiliser les jeunes au don de soi en général. Puis les collectes de sang sont évoquées, notamment celle de l'ASPTT toute proche où Orange constitue le réservoir de donneurs.

D'autres sites sont évoqués en vue d'étudier la faisabilité de monter des collectes à l'avenir : Orange Ravine Blanche par exemple. Thierry LALLEMENT félicite les bénévoles pour leur action et signale que les portes sont ouvertes pour permettre aux salariés de donner leur sang.



Photo de gauche à droite : Claude MARIE / Serge GUILLAUME / Jean-Baptiste NATIVEL / Thierry LALLEMENT

DÉPART D'ALAIN DE BEJARRY

.....

Le 5 décembre, Alain De BEJARRY, Directeur des Relations Sociales chez ORANGE, fête son départ à la retraite devant de nombreux amis et collègues ; Michel MONSELLIER représente l'Union.

Entré chez ORANGE en 2006, après un parcours dans diverses entreprises, dont le Crédit du Nord, il a toujours axé sa carrière dans le domaine des relations humaines en général et des relations sociales en particulier.

Jérôme BARRÉ, DRH du Groupe Orange, revient sur la carrière d'Alain en relatant ses capacités de négociateur, fortement utiles pour sortir de la crise des années 2000. Ces aptitudes au dialogue, aux échanges et à la négociation, conduiront Alain à la signature de près de 300 accords en 10 ans.

Soucieux du respect de l'autre, Alain va pouvoir se consacrer maintenant à ses autres passions, le dessin et la peinture sans oublier quelques péchés de gourmandise.

MERCI Alain des excellents rapports entretenus avec les associations et notamment avec les Donneurs de Sang.

Bonne retraite !



RENCONTRE DES ASSOCIATIONS

Le 24 novembre, Didier LAJOINIE, Directeur de la DNAS (Direction Nationale des Activités Sociales) organise une journée des associations en vue d'échanger sur les sujets en cours et les projets 2017 ; Michel MONSELLIER et Joëlle DUFFOUX représentent l'Union.

En introduction, il présente les six objectifs que s'est fixée la DNAS pour 2017 :

- Remettre en place les prestations enfance et parentalité car le nombre de jeunes parents est en baisse et que la composition de la famille n'est plus la même qu'il y a 20 ou 30 ans.
- Elaborer une politique en faveur des aidants familiaux
- Ouvrir une réflexion sur les modes de restauration liés aux changements d'organisation du travail
- Dématérialisation de l'offre sociale en s'appuyant davantage sur Le Portail malin, tout en gardant une communication écrite ou par d'autres canaux pour les postiers déconnectés de l'évolution numérique
- Réinstaurer des informations sur l'activité sociale au plus près du terrain grâce à l'acquisition et la mise en place de panneaux d'affichage dans les établissements
- Mise en œuvre d'un dispositif d'audit et de contrôle des associations.

Puis Christine DESFOSSEZ, DRH de la DNAS revient sur le processus de classification des postes d'AMDIS (Agents Mis à DISposition). Elle réalise un point d'étape et informe des processus de reclassification des agents sur 2017/2018.

Marie SAADI-MERCIER, Directrice du pôle des offres et prestations, précise le processus d'échanges et d'information mis en œuvre avec les associations pour les accompagner dans leur développement, et vérifier la bonne affectation des moyens octroyés aux actions destinées aux postiers.



Christine DESFOSSEZ



Marie SAADI-MERCIER



Didier LAJOINIE

Didier LAJOINIE initialise la session sur l'audit/contrôle en précisant que la Convention Objectifs Moyens serait adaptée à partir de 2017 afin de mieux sécuriser le dispositif.

Puis, Thierry CAU, Directeur financier, Florence SOUFFLET, juriste et Aurélie JOUBIN du cabinet MAZARS, présentent le dispositif.

Michèle PRAT, Directrice de la Communication présente les moyens de communication à disposition des associations pour se faire connaître et présente les projets 2017.

Sylvie FRANÇOIS, DRH du groupe La Poste et Présidente du COGAS (COmité de Gestion des Activités Sociales), informe de la volonté de La Poste et des principales organisations syndicales de ne rien changer au système actuel et ne pas instaurer de Comité d'Entreprise dans les prochaines années.



Sylvie FRANÇOIS

Les activités sociales constituent l'interface entre la vie professionnelle et familiale, et sont une source de cohésion sociale dont bénéficient 82% des postiers. Elles s'inscrivent dans le cadre des valeurs de l'Entreprise : solidarité / respect de l'autre / diversité.

Georges LEFEBVRE, Directeur Général Délégué et fondateur du système social actuel à La Poste vient clôturer la matinée.

Il rappelle que le COGAS réalise beaucoup plus de prestations qu'avant à destination et au bénéfice de tous les postiers.

Partant à la retraite, il souhaite bon vent à la nouvelle équipe et aux associations en rappelant que nos collègues ont de petits revenus et les prestations sociales constituent un plus pour eux.

Le système actuel peut paraître curieux, vu de l'extérieur, mais il fonctionne et fait l'objet d'un consensus social.



Georges LEFEBVRE

Après le déjeuner, les dirigeants d'association se répartissent en deux ateliers destinés à les aider dans le recrutement, la fidélisation et le remerciement de leurs bénévoles.

L'ANSM (Agence Nationale de Sécurité des Médicaments et des Produits de Santé) est en charge de l'hémovigilance centralisant et analysant toutes les données venant de l'EFS (Établissement Français du Sang), de l'ANSP (Agence Nationale de Santé Publique) et des Établissements de Santé.

Définitions

Les prélèvements par aphérèse sont en hausse de 33,9 % (+ 101 268 actes) par rapport à 2014. Les effets indésirables graves survenant chez les donneurs de sang (EIGD) sont des incidents intervenant pendant ou après (dans les 24 heures) les opérations de prélèvement du sang.

L'analyse est basée sur l'année 2015

Les données de l'activité transfusionnelle sont les données statistiques de référence des établissements de transfusion et des établissements de santé.

Ces données concernent les donneurs, les dons, les patients transfusés, et les PSL (Produits Sanguins Labiles) cédés.

Les 2 949 317 dons ont été effectués en 2015 par un peu plus de 1.6 millions de donneurs, en majorité par des femmes (51.4%) et des donneurs connus (80.4%).

DONNEES GENERALES SUR LES DONNEURS 2015

Nombre total de dons		2 949 317 dons
Nombre total de donneurs prélevés par l'EFS et le CTSA		1 660 363 donneurs
Répartition homme – femme	Femmes	51,4 %
	Hommes	48,6 %
Répartition nouveau donneur – donneur connu	Nouveau donneur	19,6 %
	Donneur connu / régulier	80,4 %
	Femmes parmi nouveaux donneurs	54,8 %
	Hommes parmi nouveaux donneurs	45,2 %

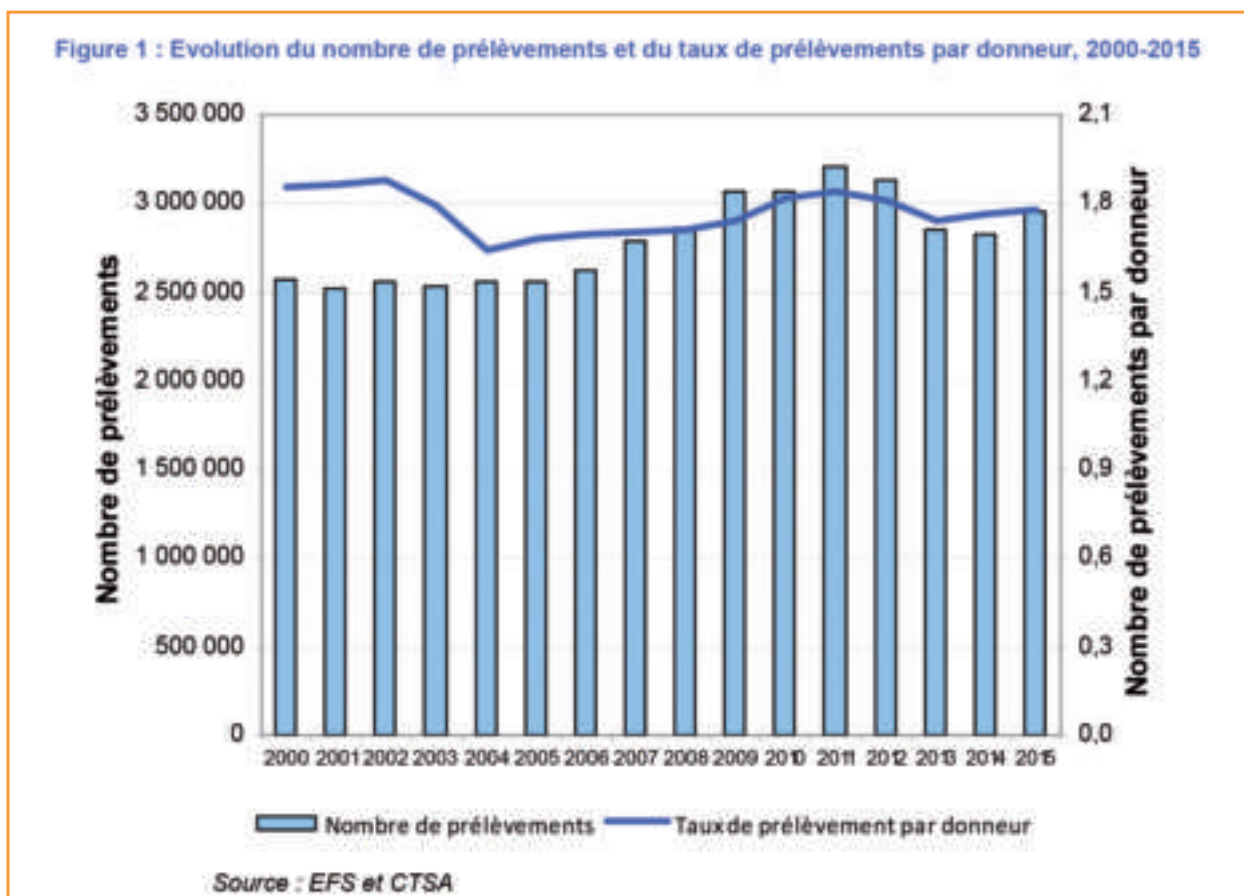
Source : EFS et CTSA

Type de dons	Nombre	Pourcentage
Sang total	2 552 996	86,56%
Aphérèse dont	396 319	13,44%
aphérèse simple plasma	274 874	9,32%
aphérèse simple plaquettes	4 483	0,15%
aphérèse simple globules rouges	0	0,00%
aphérèse simple granulocytes	232	0,01%
aphérèse combinée plasma/plaquettes	111 551	3,78%
aphérèse combinée plasma/globules rouges	0	0,00%
aphérèse combinée plaquettes/globules rouges	513	0,02%
aphérèse combinée plasma/plaquettes/globules rouges	4 666	0,16%
Total	2 949 317	100 %

Source : EFS et CTSA

Près de 90% des dons effectués sont des dons de sang total. Les dons en aphérèse concernent principalement des dons en aphérèse simple de plasma (9.3%) et aphérèse combinée plasma-plaquettes (3.8%).

En 2015, aucun don en aphérèse combinée plasma – globules rouges ni d'aphérèse simple de globules rouges n'a été effectué.



Niveaux de gravité (grade) et d'imputabilité des EIGD

L'on recense cinq niveaux d'imputabilité (de NE à 3) et quatre grades de sévérité (de 1 à 4) ; ces niveaux sont définis dans la décision du 1^{er} juin 2010 fixant le contenu et les modalités de la transmission de la fiche de déclaration d'effet indésirable grave survenu chez un donneur de sang.

Les imputabilités et niveaux de sévérité sont les suivants :

- Niveaux d'imputabilité (N=5), l'imputabilité spécifiée ne concerne que l'effet indésirable lui-même, et ne s'applique pas aux séquelles ni aux complications de celui-ci
 - Imputabilité NE (non-évaluable) : les données disponibles sont insuffisantes pour évaluer l'imputabilité
 - Imputabilité 0 (exclue / improbable) : présence d'éléments probants ne pouvant être mis en doute et permettant d'attribuer l'effet indésirable à d'autres causes que le don de sang ou de composant sanguin, ou d'éléments d'appréciation disponibles incitant clairement à attribuer l'effet indésirable à des causes autres que le don de sang ou de composant sanguin
 - Imputabilité 1 (possible) : les éléments d'appréciations disponibles ne permettent pas d'attribuer clairement l'effet indésirable, ni au don de sang ou de composant sanguin ni à d'autres causes
 - Imputabilité 2 (probable) : les éléments d'appréciation disponibles incitent clairement à attribuer l'effet indésirable au don de sang ou de composant sanguin
 - Imputabilité 3 (certaine) : les éléments probants ne peuvent être mis en doute et permettent d'attribuer l'effet indésirable au don de sang ou de composant sanguin.
- Grades de sévérité (N=4), seuls les grades 2,3 et 4 doivent être déclarés ; la déclaration des effets indésirables de grade 1 ne sont pas obligatoires.
 - Grade 1 : minime
 - Grade 2 : modéré
 - Grade 3 : sévère
 - Grade 4 : décès du donneur survenu dans les sept jours suivant le don.

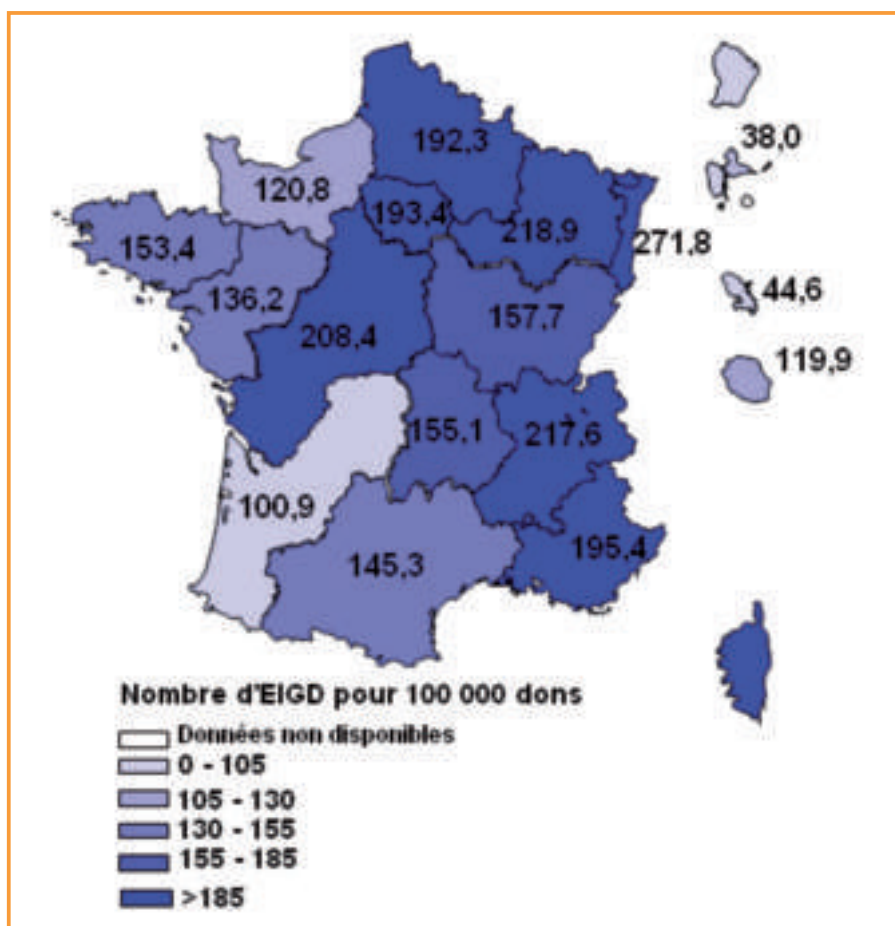
Données 2015

En 2015, 5 292 EIGD, tous grades, imputabilités et niveaux d'enquête confondus ont été déclarés.

Pour plus de 98% des EIGD déclarés et survenus en 2015, l'enquête est terminée.

L'incidence (nombre d'EIGD déclarés) est de 176.8 EIGD pour 100 000 dons et de 31.4 EIGD pour 10 000 donneurs (3.14 effets indésirables graves tous les 1 000 donneurs ou 0.314%).

Il existe une grande disparité de nombre d'EIGD déclarés selon les régions, ce qui mériterait une analyse plus approfondie des écarts de déclaration.



Répartition des déclarations selon le profil du donneur (sexe, statut) et le type de don

Le taux de déclaration apparaît plus élevé au cours d'un premier don (59.2 pour 10 000 nouveaux donneurs contre 24.6 pour les donneurs connus), pour les hommes comme pour les femmes ; il faut noter qu'une minorité de déclarations (1 928 soit 37%) concerne les nouveaux donneurs.

Tableau 37 : Nombre et incidence des EIGD déclarés selon le sexe et le statut du donneur, 2015

Statut du donneur	Femmes		Hommes		Total	Taux / 10 000 donneurs		
	N	%	N	%		Femmes	Hommes	Ensemble
Donneur connu	1 881	65,09%	1 406	60,47%	3 287	27,8	21,3	24,6
Premier don	1 009	34,91%	9 19	39,53%	1 928	56,5	62,4	59,2
Total	2890	100%	2325	100%	5215	33,8	28,8	31,4

Répartition des EIGD déclarés selon le sexe et le type de prélèvement

L'incidence des EIGD est plus élevée à la suite d'un don d'aphérèse par comparaison au don de sang total (264.9 contre 163 pour 100 000 dons) et plus élevée parmi les femmes, pour tous les types de don.

Tableau 38 : Répartition des EIGD déclarés selon le sexe et le type de prélèvement, 2015

Type de don	Femmes		Hommes		Total		Incidence /100 000 dons		
	N	%	N	%	N	%	Femmes	Hommes	Total
Aph. comb. plasma/plaquettes	154	5,33%	196	8,43%	350	6,71%	398,0	270,3	313,8
Aph. simpl. granulocytes	2	0,07%	1	0,04%	3	0,06%	3 571,4	568,2	293,1
Aph. simpl. plaquettes	10	0,35%	5	0,22%	15	0,29%	507,9	198,9	334,6
Aph. simpl. plasma	278	9,62%	389	16,73%	667	12,79%	293,9	216,5	242,7
Aphérèse (non précisée)	1	0,03%	2	0,09%	3	0,06%	/	/	/
Aphérèse combinée									
plasma/plaquettes/globules rouges	0	0,00%	12	0,52%	12	0,23%	0,00	274,9	257,2
sous-total Aphérèse (tous types)	445	15,40%	605	26,02%	1 050	20,13%	326,1	233,0	264,9
Sang total	2444	84,57%	1 718	73,89%	4162	79,81%	201,0	128,8	163,0
Type de don non listé	1	0,03%	2	0,09%	3	0,06%	/	/	/
Total	2 890	100%	2 325	100%	5 215	100%	213,8	145,9	176,8

(*) les 3 EIGD avec un type de don non listé concernaient en réalité : 2 prélèvements de contrôle, 1 saignée thérapeutique

Répartition des déclarations par grade et imputabilité

L'imputabilité du don est évaluable dans la quasi-totalité des EIGD déclarés, et dans plus de 99% des cas, le don est imputable à la survenue de l'EIGD. L'imputabilité est exclue dans moins de 0.5% des cas.

Les deux tiers (77.2%) des EIGD sont de gravité modérée (grade 2). Le décès déclaré concerne un donneur de 54 ans qui a été victime d'un arrêt cardiaque 18 heures après le don, cet arrêt n'étant pas dû au don lui-même.

Le malaise vagal immédiat constitue le diagnostic le plus fréquemment déclaré (77.1%), de gravité modérée dans la plupart des cas (3 240 soit 81%). Les malaises vagues retardés (7.3%) sont de gravité sévère dans 48% des cas (182). Plus de 450 EIGD sont des hématomes, dont 82% (377) sont de gravité modérée (grade 2). Les diagnostics de type thromboembolique veineux ou artériel (constitution de caillots) représentent 0.5% (28) des EIGD.

Tableau 39 : Répartition des EIGD déclarés par grade et imputabilité, 2015

Niveau de gravité	Score d'imputabilité					Total	%
	0	1	2	3	NE		
Grade 2	4	22	228	3 771	0	4 025	77,18%
Grade 3	16	36	150	974	13	1 189	22,80%
Grade 4	1	0	0	0	0	1	0,02%
Total	21	58	378	4 745	13	5 215	100%

Tableau 40 : Diagnostic des EIGD déclarés selon leur gravité, 2015

Effet indésirable principal	Niveau de gravité			N	Total	%
	Grade 2	Grade 3	Grade 4			
Malaise vagal immédiat	3 240	779	0	4 019		77,07%
Hématome	377	80	0	457		8,76%
Malaise vagal retardé	200	182	0	382		7,33%
Ponction artérielle	130	7	0	137		2,63%
Réaction au citrate	11	39	0	50		0,96%
Blessure nerveuse directe par l'aiguille	33	15	0	48		0,92%
Autres EI généraux	7	21	0	28		0,54%
Douleur locale autre	12	16	0	28		0,54%
Anémie	5	3	0	8		0,15%
Réaction allergique locale	2	6	0	8		0,15%
Thrombophlébite	0	7	0	7		0,13%
Blessure nerveuse indirecte par l'hématome	5	1	0	6		0,12%
Infection locale	0	6	0	6		0,12%
Accident vasculaire cérébral	0	5	0	5		0,10%
Embolie pulmonaire	0	5	0	5		0,10%
Syndrôme coronarien aigu (SCA)	0	5	0	5		0,10%
Thrombophlébite superficielle	0	5	0	5		0,10%
Autres *	0	2	1	3		0,06%
Réaction allergique diffuse	1	2	0	3		0,06%
Blessure tendineuse	1	1	0	2		0,04%
Anaphylaxie	0	1	0	1		0,02%
Angine de poitrine	0	1	0	1		0,02%
Non renseigné	1	0	0	1		0,02%
Total	4 025	1 189	1	5 215		100%
%	77,18%	22,80%	0,02%	100%		

* dont 1 décès de cause cardiaque, imputabilité exclue

Répartition par type d'effet indésirable par type de don

L'incidence est plus élevée lorsqu'il s'agit d'un prélèvement par aphérèse (branchement du donneur sur un séparateur de cellules) que lors d'un prélèvement de sang total (261.2 contre 161.8 pour 100 000 dons), et ce pour tous les diagnostics d'EIGD.

Tableau 41 : Répartition des EIGD déclarés d'imputabilité 1, 2, 3, non évaluable selon le type de prélèvement, 2015

Effet indésirable principal	Type de don			Total		Incidence / 100 000 dons		
	Sang total	Aphérèse	Type de don non listé	N	%	Sang total	Aphérèse	Total
Malaise vagal immédiat	3 352	655	2	4 009	77,56%	131,3	165,27	135,9
Hématome	225	228	1	452	8,74%	8,81	57,02	15,33
Malaise vagal retardé	321	57	0	378	7,31%	12,57	14,38	12,82
Ponction artérielle	128	8	0	136	2,63%	5,01	2,02	4,61
Réaction au citrate	0	50	0	50	0,97%	0	12,62	1,7
Blessure nerveuse directe par l'aiguille	43	4	0	47	0,91%	1,68	1,01	1,59
Douleur locale autre	19	8	0	27	0,52%	0,74	2,02	0,92
Autres EI généraux	12	7	0	19	0,37%	0,47	1,77	0,64
Anémie	8	0	0	8	0,15%	0,31	0	0,27
Réaction allergique locale	5	3	0	8	0,15%	0,2	0,76	0,27
Blessure nerveuse indirecte par l'hématome	3	3	0	6	0,12%	0,12	0,76	0,2
Infection locale	5	1	0	6	0,12%	0,2	0,25	0,2
Thrombophlébite	2	3	0	5	0,10%	0,08	0,76	0,17
Thrombophlébite superficielle	2	3	0	5	0,10%	0,08	0,76	0,17
Accident vasculaire cérébral	3	1	0	4	0,08%	0,12	0,25	0,14
Réaction allergique diffuse	0	3	0	3	0,06%	0	0,76	0,1
Blessure tendineuse	2	0	0	2	0,04%	0,08	0	0,07
Syndrome coronarien aigu (SCA)	1	1	0	2	0,04%	0,04	0,25	0,07
Autres	0	1	0	1	0,02%	0	0,25	0,03
Embolie pulmonaire	0	1	0	1	0,02%	0	0,25	0,03
Total	4 131	1 035	3	5 169	100%	161,81	261,15	175,2

(*) Parmi les 20 EI classés en « autres » et « autres EI généraux », l'analyse des fiches a permis de retrouver les diagnostics suivants : 3 crises de tétanie, 2 douleurs thoraciques, 1 syndrome coronarien aigu 2 déclarations pour des céphalées, 2 pour vertiges. Les EI des 6 autres cas sont constitués par : vomissements, angoisse, asthénie, douleurs musculaires. La majorité des cas étaient de grade 3 et une imputabilité certaine dans 6 cas sur 19.

EIGD thromboemboliques

L'incidence est 0.51% pour 100 000 dons et est plus élevée suite à des dons par aphérèse (2% contre 0.3%) pour 100 000 dons en sang total.

L'on dénombre 6 EIGD d'imputabilité forte ; ce sont des thrombophlébites. Aucune imputabilité forte n'a pu être établie pour les AVC ou l'embolie pulmonaire.

Tableau 43 : Répartition des EI principaux thromboemboliques veineux ou artériels déclarés d'imputabilité 1, 2, 3, non évaluable, selon le type de don à l'origine de l'EIGD, 2015

Effet indésirable principal	Type de don		Total
	Sang total	Aphérèse	
Accident vasculaire cérébral	3	1	4
Embolie pulmonaire	0	1	1
Thrombophlébite	2	3	5
Thrombophlébite superficielle	2	3	5
Total	7	8	15
Incidence / 100 000 dons	0,27	2,02	0,51

Malaises vagues

La définition de malaise vagal (se sentir mal à l'aise, voire tomber dans les pommes) immédiat ou retardé combine la notion de lieu et de délai de survenue.

Les malaises vagues immédiats sont définis comme des EI survenant sur le site de prélèvement tandis que les malaises vagues retardés surviennent en dehors du site de prélèvement et dans les 24 heures qui suivent le don.

Plus de 90% des malaises vagues déclarés sont des malaises vagues immédiats et 73% sont de gravité modérée (grade 2). La plupart (84%) sont déclarés suite à un don de sang total, mais l'incidence est plus élevée suite à une aphérèse (179.7 contre 143.9).

Tableau 44 : Répartition des malaises vagues déclarés d'imputabilité 1, 2, 3, non évaluable (effet indésirable principal) selon le grade, 2015

Effet indésirable	Niveau de gravité		N	Total	
	Grade 2	Grade 3			%
Malaise vagal immédiat	3 236	773	4 009		91,38%
Malaise vagal retardé	199	179	378		8,62%
Total	3 435	952	4 387		100%

Tableau 45 : Répartition des MV déclarés d'imputabilité 1, 2, 3, non évaluable selon le type de don, 2015

Effet indésirable	Sang Total			Aphérèse			Total	
	N	% ligne	taux / 100 000 dons	N	% ligne	taux / 100 000 dons	N	taux / 100 000 dons
Malaise vagal immédiat	3 352	83,61%	131,3	655	16,34%	165,3	4 009	135,9
Malaise vagal retardé	321	84,92%	12,6	57	15,08%	14,4	378	12,8
Total	3 673	83,72%	143,9	712	16,23%	179,7	4 387	148,8

L'incidence des malaises vagues chez les nouveaux donneurs (46.6) est plus élevée que chez les donneurs connus (21.49).

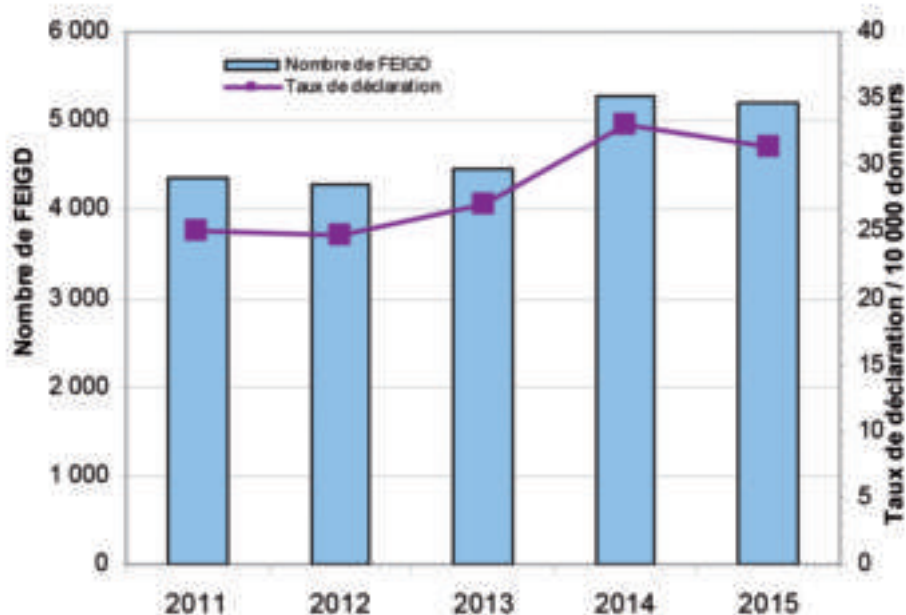
Tableau 48 : Répartition des malaises vagues déclarés d'imputabilité 1, 2, 3, non évaluable, selon le statut du donneur, 2015

	Donneur connu			Nouveau donneur		
	Nombre EIGD	%	taux/ 10 000 donneurs	Nombre EIGD	%	Taux/ 10 000 donneurs
Malaise vagal immédiat	2536	63,26%	19,00	1473	36,74%	45,21
Malaise vagal retardé	332	87,83%	2,49	46	12,17%	1,41
Total	2868	65,37%	21,49	1519	34,63%	46,62

Évolution de 2011 à 2015

Après une hausse croissante du nombre d'EIGD déclarés depuis 2011, l'on observe, en 2015, une diminution de l'incidence des EIGD déclarés par rapport à 2014 (de 33 à 34.4 EIGD pour 10 000 donneurs).

Figure 32 : Evolution annuelle du nombre d'EIGD déclarés et du taux pour 10 000 donneurs, tout niveau d'enquête, 2011-2015



Septembre 2016
13ème rapport des données nationales d'hémovigilance
www.ansm.sante.fr

Évolution de l'état de santé des donneurs après EIGD

L'analyse porte sur les 5 166 EIGD déclarés et mentionnant la conséquence de l'effet indésirable.

Plus de 93% des EIGD sont déclarés sans conséquence pour les donneurs, quel que soit le type de don au cours duquel survient l'EIGD.

Tableau 50 : Conséquences des EIGD déclarés d'imputabilité 1, 2, 3, non évaluable, 2015

	Sang total		Aphérèse		Total		Taux/100 000 dons	
	N	% col	N	% col	N	%	Sang total	Aphérèse
Sans conséquence	3 850	93,20%	969	93,62%	4 819	93,28%	150,80	244,50
Avec conséquence :								
- conséquence traumatique seule	169	4,09%	26	2,51%	195	3,77%	6,62	6,56
- conséquence non traumatique seule	98	2,37%	32	3,09%	130	2,52%	3,84	8,07
- conséquence traumatique + non traumatique	14	0,34%	8	0,77%	22	0,43%	0,55	2,02
Total avec conséquence	281	6,80%	66	6,38%	347	6,72%	11,01	16,65
Ensemble	4 131	100%	1 035	100%	5 166	100%	161,81	261,15

CONCOURS DE SELFIES

Le concours de selfies s'est déroulé du 1^{er} juin au 30 septembre derniers.

● **MERCI** aux nombreux candidats qui ont joué le jeu de se prendre en photos pendant leur don de sang ; pas simple de tenir le téléphone d'une main et de tendre le bras de l'autre

BRAVO
à ceux qui y sont
parvenus !

Les 4 premiers recevront
un appareil photo numérique



Delphine MOREAU
de MARSEILLE



Brice LEBLANC
de LYON



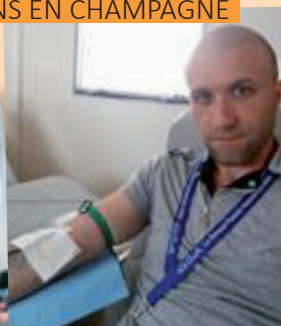
Myriam DELRUE
de DIJON



Stéphane PRADEL
de LATRESNE

Pour les 6 suivants : le jury décernera
un prix spécial aux six candidats suivants

Julien RUPP
de CHALONS EN CHAMPAGNE



Mony TISSERAND
de FLEVILLE DEVANT LES NANCY



Morgane CROUZET
de TOULOUSE



Constance BUNIAZET
de LYON



Jean-Claude MIGNOT
de TOULOUSE



Jason DENENTON
de CHALONS EN CHAMPAGNE

Tous les participants seront récompensés.
MERCI et à l'année prochaine pour un nouveau challenge

CONCOURS D'AFFICHES 2017

À vous
de créer !



**À vos crayons :
Vous avez des idées,
Partagez-les**

Nous organisons un concours d'affiches
du 1^{er} janvier au 31 mars 2017
afin de récolter des idées
auprès des salariés des deux entreprises
La Poste et Orange.

RÈGLEMENT

Les candidats devront inventer une affiche de format A3, déjà dessinée ou non, destinée à sensibiliser leurs collègues au don de sang. L'affiche intégrera obligatoirement « Super Donneur » dans diverses situations. Un jury, effectuera deux classements parmi les propositions :

- Un classement parmi toutes les propositions reçues
- Un classement des idées et slogans les plus mobilisateurs pour les jeunes.

À gagner : de nombreux lots, des bons d'achat et des invitations au congrès national de l'Union qui se tiendra au Palais des Congrès de STRASBOURG du 2 au 4 juin 2017. Les propositions doivent être envoyées aux adresses ci-contre avant le 31 mars 2017 ; les candidats abandonneront leurs droits d'auteur à l'Union.



Venez nous rejoindre sur :
Don du Sang La Poste - Orange
8 rue Brillat Savarin 75013 PARIS
Tél. : 01 48 42 10 09
www.dondusanglopo.fr
f Don du sang La Poste et Orange

VOUS ÊTES OPPOSÉ AU PRÉLÈVEMENT D'ÉLÉMENTS DE VOTRE CORPS APRÈS LA MORT, FAITES-LE SAVOIR

En France, la réglementation permet aux personnes qui sont opposées au prélèvement de tout ou partie de leurs organes ou tissus après la mort, de s'inscrire sur le registre national des refus géré par l'Agence de la biomédecine. Celui-ci a une valeur légale et c'est le moyen le plus simple de signifier votre opposition.

Il est systématiquement et obligatoirement consulté par les équipes médicales, et permet d'écarter du prélèvement les personnes inscrites ou, pour celles ayant inscrit une opposition au don pour certains organes et tissus uniquement, de respecter ces indications au moment du prélèvement. L'inscription est possible dès l'âge de 13 ans.

Vous pouvez remplir le formulaire situé en page 9 ou rédiger votre demande sur papier libre. Il conviendra d'y joindre la copie d'une pièce d'identité officielle (carte d'identité, permis de conduire, titre de séjour, passeport...) et une enveloppe timbrée à vos noms et adresse*, puis envoyer le tout à :

Agence de la biomédecine Registre national des refus

1, avenue du Stade de France
93212 Saint-Denis La Plaine Cedex

Dès janvier 2017, vous pourrez faire votre demande d'inscription au registre national des refus en ligne sur le site

www.registrenationaldesrefus.fr

Il est également possible de faire valoir votre refus par écrit et de confier ce document à un proche pour qu'il puisse le transmettre aux équipes médicales au moment du décès. Pour des raisons d'authentification, ce document doit comporter votre nom, prénom, date et lieu de naissance et doit par ailleurs être daté et signé par vos soins. En cas d'impossibilité d'écrire et de signer vous-même ce document, deux témoins pourront attester que le document rédigé par une tierce personne correspond bien à l'expression de votre souhait.

Enfin, il est également possible de faire connaître oralement votre opposition à vos proches qui pourront la faire valoir auprès de l'équipe médicale au moment du décès. Il convient d'être le plus précis possible car il reviendra à vos proches d'en rendre compte et de signer la retranscription écrite qui en sera faite.

*Uniquement si vous souhaitez recevoir la confirmation de l'inscription.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION REGISTRE NATIONAL DES REFUS

Cette inscription n'est possible qu'à partir de l'âge de 13 ans.

RETOURNER CE FORMULAIRE SOUS ENVELOPPE AFFRANCHIE AU TARIFF LETTRE A.

Agence de la biomédecine
Registre national des refus
1, avenue du Stade de France
93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

*Cacher la ou les cases correspondantes à vos choix.
**Merci de joindre une enveloppe timbrée à votre nom et adresse.
www.agence-biomedecine.fr

NOM de naissance : _____
NOM usuel : _____
PRÉNOM(S) (selon l'ordre à l'état civil) : _____
SEXE : ☐ Féminin ☐ Masculin
NÉ(E) LE (jour/mois/année) : ____ / ____ / ____
LIEU DE NAISSANCE VILLE : _____
DÉPARTEMENT (si France) : _____ PAYS : _____
ADRESSE : _____
VILLE : _____ CODE POSTAL : _____

JE REFUSE TOUT PRÉLÈVEMENT D'ÉLÉMENTS DE MON CORPS, APRÈS MON DÉCÈS* :

1) ☐ pour une greffe d'organes et/ou de tissus (thérapeutique)

☐ **OPPOSITION** pour **TOUS LES ORGANES**

☐ **OPPOSITION** pour les **SEULS** organes suivants :

Foie ☐ Reins ☐ Cœur ☐ Poumons ☐ Pancréas ☐ Intestins ☐

☐ **OPPOSITION** pour **TOUS LES TISSUS**

☐ **OPPOSITION** pour les **SEULS** tissus suivants :

Cornées ☐ Peau ☐ Vaisseaux ☐ Valves ☐ Os/Tendons/Corrélages ☐

2) ☐ pour la recherche **scientifique** (attention : différent du don du corps à la science)

3) ☐ pour rechercher la cause du décès : autopsie médicale (excepté les autopsies judiciaires auxquelles nul ne peut se soustraire)

☐ Je souhaite recevoir une confirmation de mon inscription**

☐ Il s'agit d'une demande de modification de ma précédente inscription.

Date ____ / ____ / ____

Signature _____

L'activité d'Assistance Médicale à la procréation est gérée par l'Agence de la Biomédecine qui coordonne les activités des CECOS (Centre d'Etudes et de Conservation des Œufs et des Spermatozoïdes) et des CDPN (Centres de Diagnostics Pré Nataux).

Elle a pour but de venir en aide à des couples hétérosexuels infertiles conformément à la loi de bioéthique de 2004.

Les différentes techniques de fécondation

Ces techniques sont destinées à pallier les problèmes de fertilité et aider le couple à procréer,

Les données fournies par l'Agence de la Biomédecine relèvent que 95% des fécondations sont réalisées avec les gamètes (spermatozoïdes ou ovocytes) de l'un des deux conjoints.

Seulement 5% des fécondations sont réalisées grâce à un don (de spermatozoïdes, d'ovocytes ou d'embryons).

1- Induction de l'ovulation

La première solution proposée au couple (après vérification de la qualité du sperme du conjoint et de la normalité de la cavité utérine et de la perméabilité des trompes) est de stimuler l'ovulation.

Cette stimulation s'opère grâce à des médicaments en début de cycle en surveillant la production de follicules afin d'éviter les grossesses multiples

2- Insémination intra-utérine

Cette technique peut être nécessaire lorsque les spermatozoïdes présentent des anomalies de nombre et/ou de mobilité, ou bien lorsque l'obstacle à la fécondité se situe au niveau du col utérin (en cas d'absence de glaire par exemple).

Le principe de l'insémination intra-utérine est en règle générale de stimuler la croissance folliculaire et de déclencher l'ovulation par une injection d'HMG (gonadotrophines chorioniques humaines).

Deux jours plus tard, un certain nombre de spermatozoïdes, préparés en vue d'une sélection des plus mobiles, sont transférés dans la cavité utérine.

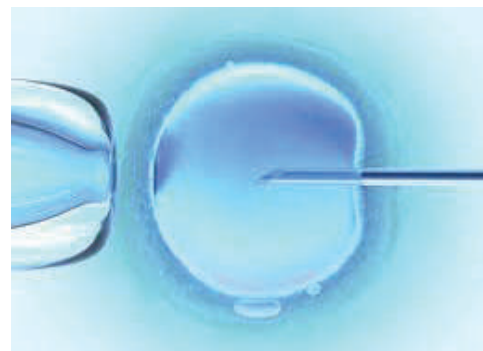
Cette même technique est utilisée pour les inséminations avec sperme de donneur (I.A.D.).

3- Micro injection de spermatozoïde dans l'ovocyte (ICSI)

La micro-injection ou ICSI (intra Cytoplasmic Sperm Injection) débute comme une FIV classique mais, au lieu de mettre en culture les ovocytes et les spermatozoïdes et d'attendre la fécondation, le biologiste introduit lui-même, sous microscope, un spermatozoïde mobile dans chaque ovocyte ponctionné

Les indications de l'ICSI sont essentiellement réservées aux anomalies majeures du sperme (très petit nombre de spermatozoïdes et/ou une mobilité très faible).

Les spermatozoïdes obtenus par biopsies testiculaires sont ainsi «micro-injectés».



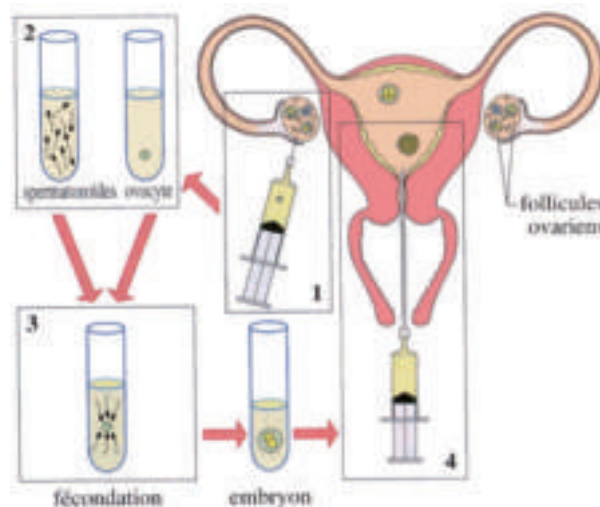
4- Fécondation in vitro (FIV)

Développée initialement pour permettre aux femmes privées de trompes d'être enceintes, cette technique d'aide médicale à la procréation a progressivement vu ses indications s'élargir.

Le principe est de stimuler les ovaires par des injections répétées de gonadotrophines (FSH recombinante obtenue par génétique ou un mélange de FSH et de LH d'origine humaine).

Ces hormones sécrétées par l'hypophyse et qui stimulent habituellement le développement des follicules sont ici utilisées à fortes doses afin d'obtenir une réponse multi-folliculaire.

Cette stimulation doit obligatoirement être surveillée par des échographies et des dosages hormonaux. Lorsque la maturation folliculaire semble atteinte, le déclenchement de l'ovulation est décidé et une injection d'HMG (gonadotrophines chorioniques humaines) est prescrite.



La ponction des follicules doit être faite 36 heures plus tard, par voie vaginale et sous contrôle échographique. Dans le liquide folliculaire ainsi prélevé, on retrouve les ovocytes qui seront mis en cultures avec des spermatozoïdes préparés afin d'obtenir une fécondation.

Deux à cinq jours plus tard, deux embryons (en règle générale) sont transférés dans l'utérus de la patiente.

5- Le recours à un donneur extérieur au couple (insémination artificielle avec donneur : IAD)

Lorsque, malgré une stimulation ovarienne importante, il n'existe pas de réponse, il est possible d'avoir recours au don d'ovocytes.

Ces ovocytes de donneuses anonymes sont fécondés avec le sperme du mari du couple receveur dans un laboratoire de FIV.

Les embryons obtenus ne sont pas transférés immédiatement mais congelés durant six mois afin de respecter la loi française qui rend nécessaire cette « quarantaine embryonnaire » dans un but de sécurité infectieuse.

L'on pratique, dans ce cas, un Transfert d'Embryon Congelé (TEC)

En cas d'infertilité totale du conjoint, le couple peut avoir recours à un donneur de spermatozoïdes qui seront injectés directement dans l'utérus lors de la période d'ovulation ou mis en contact avec l'ovule en éprouvette (FIV ci-dessus).

L'activité d'AMP est décrite dans les tableaux AMP1 et AMP2.

En 2014, 143 778 tentatives d'AMP ont été recensées, regroupant les inséminations, les fécondations in vitro et les transferts d'embryons congelés avec gamètes et embryons de différentes origines.

Si le volume global des activités d'inséminations, de FIV et d'ICSI évolue peu depuis 2010, on note en revanche que le nombre des TEC augmente, ce qui peut s'expliquer par une évolution des pratiques, qu'il s'agisse de la diminution du nombre d'embryons transférés par transfert et/ou à l'augmentation du recours à la vitrification embryonnaire.

Pour 95% des AMP, les tentatives sont réalisées avec les gamètes des deux membres du couple. Dans 5% des cas, les tentatives utilisent des spermatozoïdes, des ovocytes ou des embryons issus de don.

La répartition des tentatives au sein des différentes AMP est globalement peu différente de celle des années précédentes :

Les inséminations artificielles, notamment intra-utérines (56 349 cycles), occupent toujours une large place au sein des activités d'AMP (39% de l'ensemble des tentatives). Principalement réalisées en intraconjugal, les inséminations intra-utérines font appel aux spermatozoïdes de donneur dans un peu plus de 6% des cas.

Les prélèvements d'ovocytes en vue de fécondation in vitro représentent 60 933 cycles auxquels il faut ajouter les 501 prélèvements d'ovocytes en vue de don. Les fécondations in vitro (TEC exclues) mettent en jeu les gamètes d'un donneur ou d'une donneuse dans un peu plus de 3% des cas.

Le recours à l'ICSI représente 66% de l'ensemble des tentatives de fécondation in vitro quelle que soit l'origine des gamètes utilisés (tableau AMP1) semble se stabiliser ces dernières années. On peut remarquer que la pratique d'ICSI

reste majoritaire lorsqu'il est fait appel à des ovocytes ou des spermatozoïdes issus de don.
L'activité d'accueil d'embryons reste minime ayant conduit à réaliser 141 transferts embryonnaires dans les 18 centres actifs en 2014.

Tableau AMP 1 : Evolution de l'activité globale d'AMP entre 2011 et 2014

	2011	2012	2013	2014
Nombre de centres				
Nombre de laboratoires d'AMP**	92	96	97	93**
Nombre de centres clinico-biologiques**	104	103	104	101**
Nombre total d'inséminations artificielles	59001	58478	57352	56468
Inséminations intra-utérines intraconjugales	54772	54390	53555	52731
Inséminations intra-utérines avec sperme de donneur	4004	3870	3677	3618
Inséminations intra-cervicales avec sperme de donneur	225	218	120	119
Nombre total de tentatives réalisées en fécondation in vitro total (FIV hors ICSI, ICSI, TEC)	82296	84140	85419	87310
Selon l'origine des gamètes et des embryons (quelle que soit la technique de FIV)				
Intraconjugal	79567	81304	82474	84310
Don de spermatozoïdes	1529	1641	1602	1613
Accueil d'embryons	83	135	199	141
Don d'ovocytes	1117	1060	1144	1246
Selon les techniques (quelle que soit l'origine des gamètes et des embryons)				
FIV hors ICSI	21929	21478	21590	20717
ICSI	39816	40582	40774	41177
TEC	20551	22080	23055	25416
Nombre total de tentatives*	141297	142618	142771	143778

*Tentatives : cycles d'insémination artificielle (IIU, IIC) + ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) + transferts d'embryons congelés (TEC)

Tableau AMP2. Résumé de l'activité et des résultats d'AMP en 2014

	Nombre de centres actifs*	Tentatives**	Grossesses échographiques	Accouchements	Enfants nés vivants
Intraconjugal					
Insémination intra-utérine	188	52731	6586	5344	5839
FIV hors ICSI	100	20425	4856	3869	4404
ICSI	100	39349	9800	7931	9069
TEC	100	24536	5673	4199	4524
Spermatozoïdes de donneur					
Insémination intra-utérine	99	3618	760	659	728
Insémination intra-cervicale	3	119	25	20	20
FIV hors ICSI	36	213	49	37	39
ICSI	80	946	250	193	225
TEC	69	454	108	86	95
Don d'ovocytes					
FIV hors ICSI	5	79	19	15	19
ICSI	27	882	188	153	185
TEC	25	285	46	35	35
Accueil d'embryons					
TEC	18	141	27	21	26
Total	194	143778	28387	22562	25208

*Les centres actifs sont les centres ayant déclaré une activité et envoyé leur rapport d'activité à l'Agence en 2014

**Tentatives : cycles d'insémination artificielle (IIU, IIC) + ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) + transferts d'embryons congelés (TEC)
+ mises en fécondation (don d'ovocytes)

Parmi les évolutions destinées à améliorer les pratiques, le nombre d'embryons transférés par transfert continue de diminuer progressivement, reflet d'une politique de transfert embryonnaire plus prudente visant à réduire le nombre de grossesses multiples et prévenir ainsi leurs complications maternelles et fœtales.

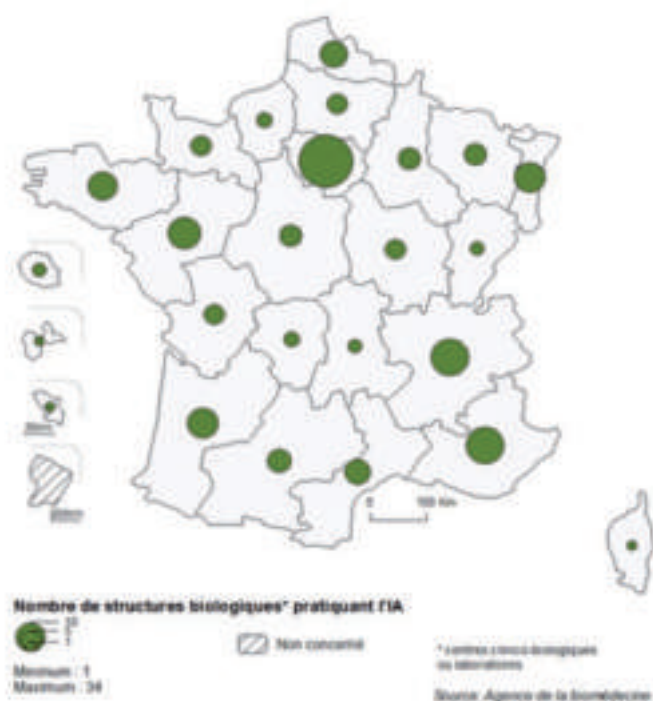
On note en effet un taux plus important de transferts mono-embryonnaires après FIV ou ICSI, passant de 31% en 2011 à 40% en 2014. La même évolution est retrouvée en transfert d'embryons congelés. On déplore cependant, malgré le recours à des réductions embryonnaires, 55 accouchements de triplés (ou plus) après insémination, FIV, ICSI ou TEC réalisés en 2014.

Les centres et l'offre de soins en AMP

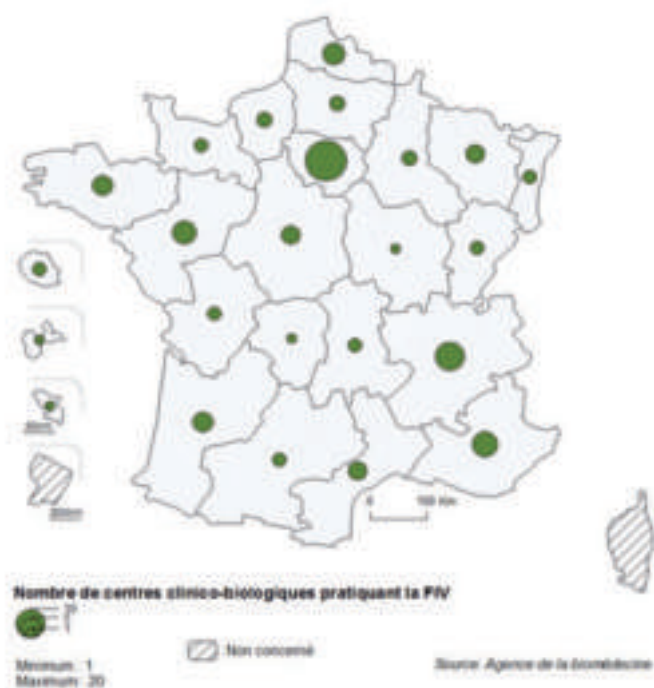
L'offre de soins en AMP est assez bien répartie sur le territoire, la Corse et la Guyane sont les seules régions françaises dépourvues de centre clinico-biologique d'AMP et même de laboratoire d'insémination en ce qui concerne la Guyane.

En 2014, en tenant compte des centres d'AMP ayant adressé un rapport annuel d'activité à l'Agence de la biomédecine, 101 centres clinico-biologiques ont assuré les activités de fécondation in vitro et/ou de prélèvement (chirurgical) de spermatozoïdes. Les régions les plus dotées sont l'Ile-de-France, Rhône-Alpes, la Bretagne et PACA (figure AMP2), 188 laboratoires ont assuré les préparations de sperme en vue d'insémination artificielle. Cela concerne à la fois les laboratoires de la plupart des centres clinico-biologiques et les laboratoires qui pratiquent uniquement les préparations de sperme en vue d'insémination artificielle (figure AMP1).

L'offre de soins en insémination artificielle en 2014



L'offre de soins en fécondation in vitro en 2014



L'activité d'AMP est rapportée à la population des femmes âgées de 18 à 45 ans pour chaque région. On constate des disparités régionales qui vont de 0,3 à 7,2 inséminations et de 1,7 à 7 fécondations in vitro par millier de femmes. Les régions ayant une activité importante en insémination comme en fécondation in vitro sont l'Ile-de-France, les Pays de la Loire, Rhône-Alpes, Bretagne et PACA.

Ces données reflètent l'activité des régions, mais ne tiennent pas compte des flux des patients dont les lieux de résidence sont éloignés des centres. Une étude cartographique plus complète est disponible sur le site Internet de l'Agence (http://www.agence-biomedecine.fr/IMG/pdf/atlas_amp_fr2015.pdf).

Tableau AMP4. Evolution de l'âge des femmes à l'AMP de 2011 à 2014, quelle que soit l'origine des gamètes et la technique utilisée

Age à l'AMP	2011		2012		2013		2014	
	N	%	N	%	N	%	N	%
<30 ans	27445	23,2	26650	22,5	26242	22,4	26035	22,5
30 - 34 ans	40849	34,5	41416	35,0	41239	35,1	40628	35,1
35 - 37 ans	21948	18,5	21517	18,2	21120	18,0	21701	18,7
38 - 39 ans	13068	11,0	12973	11,0	12490	10,6	11338	9,8
40 - 42 ans	12940	10,9	13745	11,6	14001	11,9	14051	12,1
>=43 ans	2249	1,9	2056	1,7	2241	1,9	2020	1,7
Total renseigné	118499	100,0	118357	100,0	117333	100,0	115773	100,0
Non renseigné	2247	1,9	2181	1,8	2383	2	2589	2,2

Les pourcentages ont été calculés sur les données renseignées

La part des fécondations in vitro réalisées en ICSI varie de 44,2% à 83,5%. Cette part est supérieure à 73,8% en Alsace, Basse-Normandie, Champagne-Ardenne, Midi-Pyrénées, Picardie, Rhône-Alpes. La pratique de l'ICSI dépend en théorie de la fréquence des indications masculines dans la population traitée, mais les différences régionales observées sont vraisemblablement plus liées aux pratiques des centres présents dans les régions.

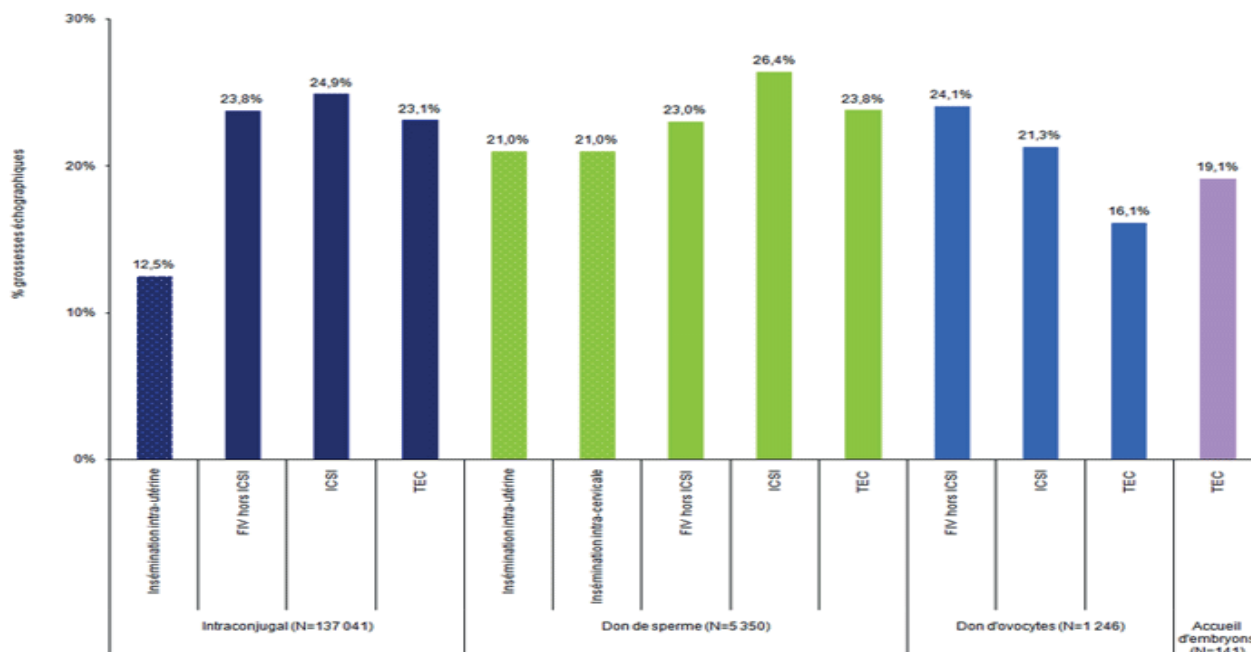
Taux de grossesse et d'accouchement

Concernant les taux de grossesse et d'accouchement par transfert, les différences en fonction des techniques et de l'origine des techniques observées sont davantage liées aux indications de ces différentes AMP (pathologies associées, causes de l'infertilité, etc.) qu'aux procédés eux-mêmes.

Après transfert d'embryons congelés, les taux de grossesse échographique et d'accouchement par transfert embryonnaire se situent, selon l'origine des gamètes ou des embryons, respectivement à 19%-24% et à 19%-15% si on ne tient pas compte des transferts d'embryons congelés après don d'ovocytes qui sont réalisés dans 75% des cas avec un seul embryon et dont les résultats sont de 16 et 12% respectivement en 2014.

On peut voir ici que des chances de succès supplémentaires sont offertes aux couples dès lors qu'il a été possible de conserver des embryons après la fécondation in vitro ; ils pourront ainsi bénéficier d'un ou de plusieurs transferts embryonnaires supplémentaires.

Taux de grossesses échographiques après tentative* d'AMP selon la technique et l'origine des gamètes en 2014



Enfants nés après AMP

Selon l'INSEE, en 2014, 818 565 nouveau-nés ont vu le jour en France. Les enfants, conçus après une AMP réalisée en 2014, au nombre de 25 208, représentent 3,1% des enfants nés de la population générale cette année-là. Ce taux augmente légèrement (2,6% en 2009, 2,7% en 2010, 2,9% en 2013). Un enfant sur 32 est donc issu d'AMP en 2014. Les figures ci-dessous montrent la part respective des enfants nés selon l'origine des gamètes et des embryons, selon les techniques d'AMP et selon le contexte éventuel de gamètes conservés dans le cadre d'une préservation de la fertilité.

On note ainsi que 5,4% des enfants conçus par AMP sont nés grâce à un don (1 372 enfants) :

- 4,4% des enfants sont issus d'un don de spermatozoïdes (1 107 enfants),
- 0,9% d'un don d'ovocytes (239 enfants),
- 0,1% d'un accueil d'embryons (26 enfants).

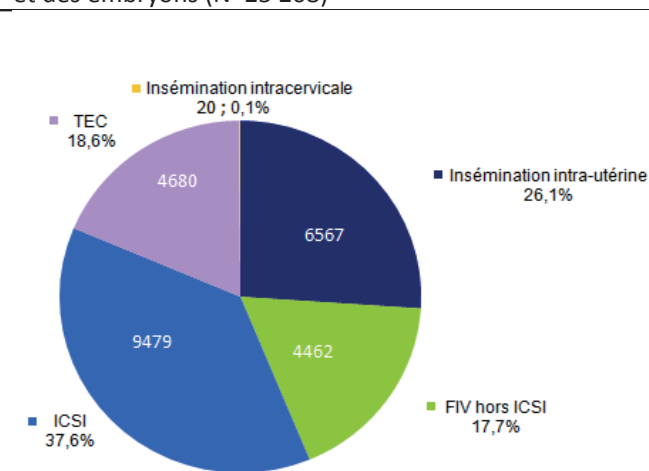
On peut ainsi estimer qu'en 2014, dans la population générale, près d'1 enfant sur 625 a été conçu grâce à un don de gamètes ou d'embryons.

Notons que parmi les 25 208 enfants nés issus d'une AMP réalisée en 2014 :

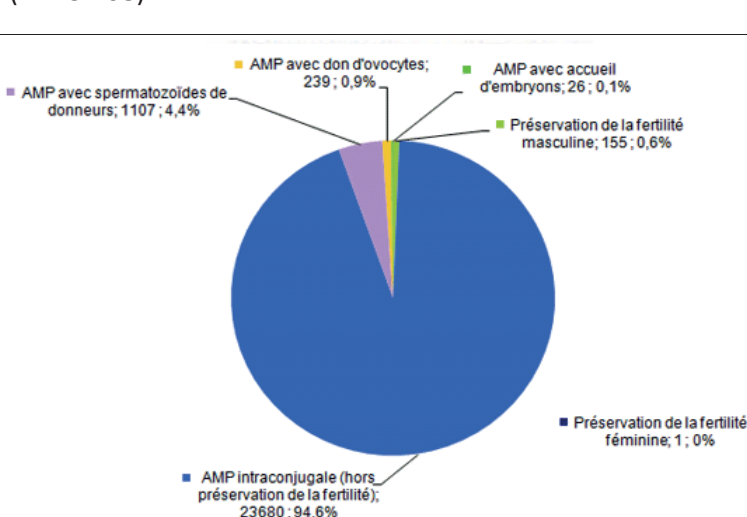
- 26% (6 567 enfants) ont été conçus par insémination intra-utérine, AMP la plus simple, la moins invasive et la moins coûteuse. L'insémination intra-utérine vient ici confirmer sa place dans le panel des traitements de l'infertilité,
- 18,6% (4 680 enfants) sont issus d'une congélation embryonnaire. Ce nombre en constante augmentation (16% en 2013, 14% en 2012) témoigne de la place croissante des transferts différés d'embryons congelés dans la stratégie de prise en charge des couples en AMP.

Les enfants issus d'une AMP intraconjugale réalisée en 2014 avec des gamètes ou des tissus germinaux conservés en vue de préserver la fertilité sont encore peu nombreux (156 enfants).

Part des enfants nés après AMP en 2014 selon les techniques d'AMP quelle que soit l'origine des gamètes et des embryons (N=25 208)



Part des enfants nés après AMP en 2014 selon le contexte (N=25 208)



Le don de gamètes

Dans 3,4% des cas, les tentatives d'AMP font appel aux gamètes issus d'un don.

Bien que l'activité de don d'ovocytes augmente constamment, le don d'ovocytes en France reste insuffisamment développé en 2014 pour répondre à la demande et satisfaire la liste des couples inscrits en attente.

En 2014, 501 prélèvements d'ovocytes ont été effectués en vue de don. Parmi eux, le don d'ovocyte au cours d'une tentative de fécondation in vitro réalisée pour la femme elle-même reste minoritaire (3,2%).

En 2014, selon les déclarations des centres dans les rapports d'activité, 74% des donneuses seraient âgées de plus de 35 ans.

Dans les 27 centres actifs et autorisés pour l'activité de don d'ovocytes (18 régions),

- 961 tentatives de fécondations in vitro ont été réalisées pour des couples receveurs,
- 285 transferts d'embryons congelés issus de don d'ovocytes sont venus s'ajouter aux tentatives de fécondation in vitro la même année,
- Au total, en 2014, 1 052 transferts embryonnaires ont été réalisés pour 861 couples ayant bénéficié au cours de l'année d'au moins une tentative,
- 239 enfants ont été conçus grâce à un don d'ovocytes,
- 27% des tentatives (FIV hors ICSI, ICSI, TEC) ont été réalisées pour des femmes ayant plus de 40 ans au moment de la tentative.

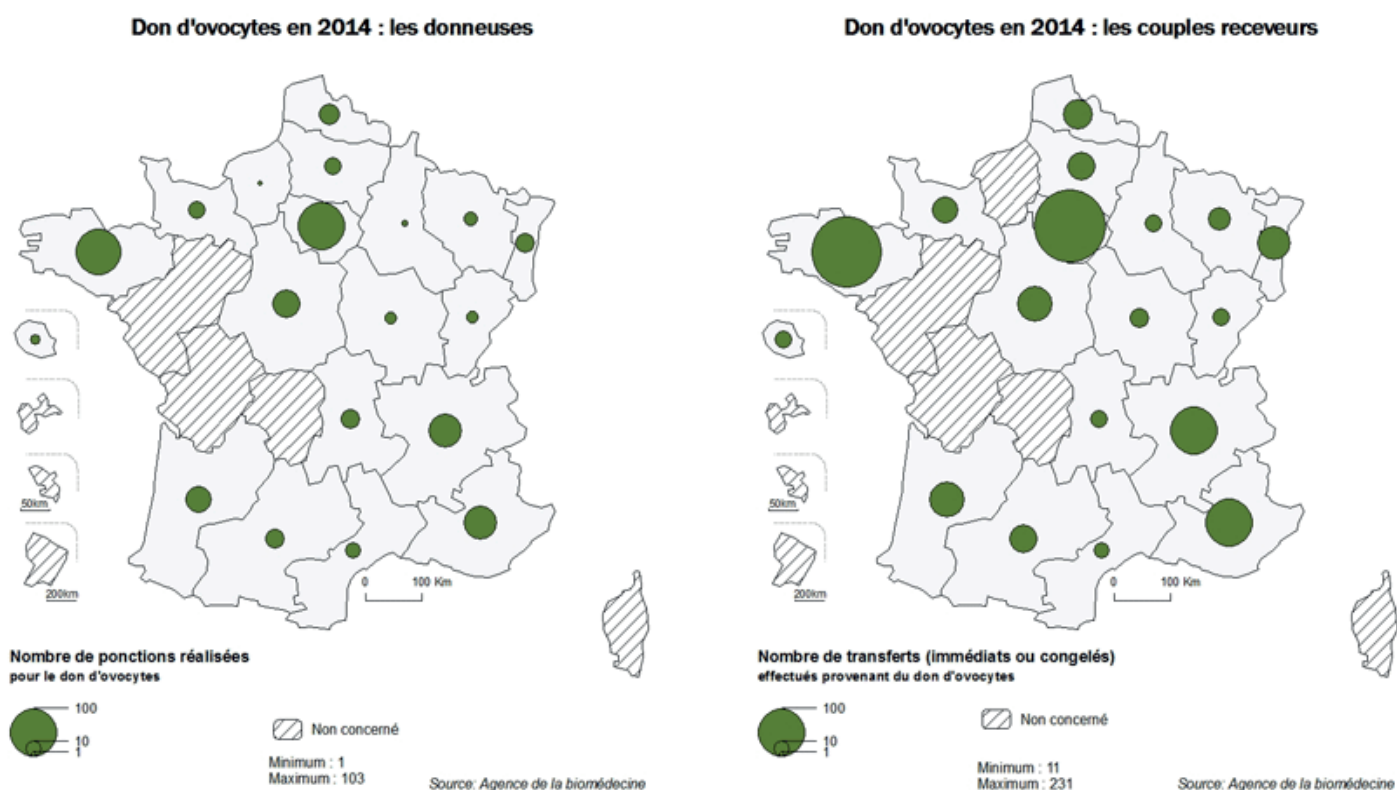
AMP avec don d'ovocytes : répartition de l'âge des femmes à la tentative de 2011 à 2014

Age à la ponction ou décongélation	2011						2012						2013						2014					
	FIV		ICS		TEC		FIV		ICS		TEC		FIV		ICS		TEC		FIV		ICS		TEC	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
<30 ans	28	14	72	12	38	11	18	16	63	10	42	12	16	16	92	13	29	8	10	13	97	11	34	11
30 - 34 ans	65	34	148	24	97	28	29	26	193	30	87	26	20	20	168	23	89	25	22	28	229	26	67	22
35 - 37 ans	29	15	127	20	64	19	21	19	148	23	84	25	16	16	167	23	60	17	22	28	189	22	69	22
38 - 39 ans	32	16	136	22	61	18	14	13	104	16	46	14	22	22	111	15	63	18	11	14	135	15	45	15
40 - 42 ans	39	20	122	20	72	21	26	23	135	21	65	19	25	25	173	24	89	25	11	14	208	24	76	25
>=43 ans	1	1	15	2	12	3	4	4	10	2	14	4	2	2	23	3	20	6	3	4	19	2	19	6
Total	194	100	620	100	344	100	112	100	653	100	338	100	101	100	734	100	350	100	79	100	877	100	310	100

Le nombre de couples inscrits sur les listes d'attente de don d'ovocytes a beaucoup augmenté entre 2009 et 2013. Il semble s'être stabilisé en 2014. Il faut toutefois interpréter ces résultats avec prudence, ces listes n'étant pas toujours mises à jour. Pour augmenter ses chances d'être pris en charge, un même couple a pu s'inscrire dans plusieurs centres, avoir satisfait son désir d'enfant ailleurs, en France ou à l'étranger, ou encore avoir interrompu sa démarche. De même certains couples se dirigent d'emblée vers un don d'ovocytes à l'étranger sans avoir préalablement été inscrit sur les listes d'attente d'un centre autorisé en France.

Il faut noter qu'un équilibre existe en 2014 entre les nouvelles demandes acceptées dans l'année (n=871) et le nombre de couples ayant bénéficié d'au moins une tentative la même année (n=861). L'Agence de la biomédecine estime qu'avec 900 donneuses supplémentaires, il serait possible de répondre aux nouvelles demandes et satisfaire le besoin des couples inscrits en liste d'attente.

Il faut également noter que l'activité de don d'ovocytes devrait progresser dans les prochaines années notamment dans certaines régions où de nouveaux centres s'impliquent alors que ces régions en étaient jusqu'alors dépourvues (Haute-Normandie, Limousin par exemple). Restent deux régions de métropole ainsi que les Antilles, la Guyane et la Corse, qui ne disposent pas des autorisations nécessaires à l'activité de don d'ovocytes.



Concernant le don de spermatozoïdes, on constate en 2014 une diminution sensible du nombre de donneurs acceptés dans l'année :

- Dans les 27 centres actifs autorisés pour le don de spermatozoïdes, en 2014, 238 donneurs ont été acceptés.
- Le ratio entre le nombre de donneurs acceptés et le nombre de couples demandeurs reste à 1 pour 9. En 2014, avec un nombre moyen de 48 paillettes constituées par donneur et mis à la disposition des centres pour les couples receveurs, un certain équilibre est atteint et on considère que le nombre de couples inscrits sur les listes d'attente des centres autorisés correspond au nombre de couples qui bénéficient d'au moins une tentative la même année.
- L'ensemble des centres clinico-biologiques et les laboratoires d'AMP peuvent participer à l'activité d'AMP en utilisant les spermatozoïdes issus d'un don préalablement organisé dans un centre spécialisé. En 2014, 2 392 couples ont bénéficié d'au moins une tentative d'AMP avec les spermatozoïdes d'un donneur.

Tableau AMP5. Don de gamètes de 2011 à 2014

	2011	2012	2013	2014
Don de spermatozoïdes				
Donneurs				
Nombre de donneurs acceptés dont le sperme a été congelé dans l'année	222	244	303	238
Dons				
Nombre de paillettes congelées dans l'année issues des donneurs acceptés dans l'année	11679	13490	11907	11378
<i>Nombre de paillettes congelées/donneur</i>	52,6	55,3	39,3	47,8
Nombre de paillettes utilisées dans l'année	9623	8765	8215	8334
Nombre de paillettes/grossesse	30,7	26,5	27,1	25,6
Nombre de paillettes en stock au 31 décembre de l'année	88680	91937	113125	88956
Couples receveurs				
Nombre de demandes d'AMP avec spermatozoïdes de donneur dans l'année	2654	2350	2447	2205
<i>Nombre de demandes d'AMP dans l'année/donneur accepté dans l'année</i>	12	9,6	8,1	9,3
Nombre de couples ayant effectué au moins une tentative d'AMP avec les spermatozoïdes d'un donneur dans l'année	2748	2612	2457	2392
Don d'ovocytes				
Donneuses				
Ponctions réalisées dans l'année	401	420	454	501
Dons exclusifs	394	414	446	483
Dons au cours d'une FIV/ICSI	7	6	8	16
Non renseigné	0	0	0	2
<i>% de dons au cours d'une FIV</i>	1,7	1,4	1,8	3,2
Couples receveurs				
Nouvelles demandes acceptées	823	897	1035	871
Couples ayant bénéficié d'une AMP avec don d'ovocytes	716	712	756	861
Couples en attente de don d'ovocytes au 31/12 de l'année	1723	2110	2673	2452

Les autoconservations dans le cadre de la préservation de la fertilité

La conservation des gamètes et/ou de tissus germinaux en vue de préserver la fertilité entre dans le champ des activités d'AMP. Elle est proposée dans 49 centres clinico-biologiques d'AMP spécifiquement autorisés.

L'activité est décrite à partir des données figurant dans les rapports annuels d'activité de ces centres.

Au cours de l'année 2014,

Du côté masculin :

- 4 374 nouvelles autoconservations de spermatozoïdes ont été réalisées dans le contexte de la préservation de la fertilité dans les 44 centres concernés,
- 87 conservations de tissus testiculaires ont été effectuées dans 12 centres ; ces conservations concernent des patients jeunes pour lesquels il a été impossible de recueillir un éjaculat.

Du côté féminin

- 514 nouvelles conservations d'ovocytes dans 33 centres,
- 338 nouvelles conservations de tissu ovarien ont été réalisées dans 28 centres.

Au total, au 31 décembre 2014, plus de 50 000 patients disposaient de gamètes et/ou de tissus germinaux conservés en vue de préservation de la fertilité ; dans 93% des cas, il s'agit de spermatozoïdes conservés.

La réutilisation des gamètes et/ou tissus germinaux conservés reste très limitée en 2014. En effet,

- Certains patients, encore très jeunes, ne sont pas en situation de faire une demande de restauration de la fertilité,
- Les techniques de préservation et de restauration ne sont pas toutes stabilisées, certaines autorisées récemment (vitrification ovocytaire), d'autres relevant encore de la recherche (greffe de cortex ovarien),
- dans certains cas, la fertilité n'a pas été altérée par la pathologie et ses traitements et les patients ne présentent pas l'infertilité qui justifierait de recourir à une AMP utilisant les gamètes autoconservés.

Les embryons conservés et le projet parental

La part des embryons obtenus qui sont congelés varie, en 2014, de 14,1% à 40,8% selon les régions.

La pratique de la congélation embryonnaire et la part des embryons congelés dépendent à la fois du nombre d'ovocytes mis en fécondation et donc de l'âge des patientes, des taux de fécondation et de la qualité des embryons obtenus mais aussi de la stratégie de transfert, de culture prolongée et de congélation propres à chaque centre de la région.

En 2014, 36% et 33% des ponctions en vue de FIV hors ICSI et d'ICSI intraconjugales ont été suivies d'une congélation embryonnaire dont 3,5% et 4,2% respectivement avec congélation de toute la cohorte embryonnaire. La moitié de ces embryons ont été vitrifiés.

Au 31 décembre 2014, on dénombrait 208 829 embryons conservés pour 68 353 couples. Chaque année, des relances sont faites par les centres pour interroger les couples sur leur souhait de poursuivre ou non la conservation. Les embryons peuvent être conservés pendant plusieurs années sans dommage, dans différentes situations :

- Celle d'un projet parental en cours pour 68,1% d'entre eux est la situation la plus fréquente (142 298 embryons pour 47 598 couples concernés). Les embryons sont alors destinés à être décongelés et transférés dans les mois ou années suivantes pour la poursuite du projet parental,
- Dans 16,9% des cas (35 348 embryons), les couples n'ont plus de projet parental pour les embryons conservés. Avec le consentement du couple, les embryons pourront être accueillis par un autre couple ou donnés pour la recherche. Ceux-ci sont principalement conservés dans les centres d'AMP où ils ont été congelés tant que la mise en œuvre de l'accueil d'embryons ou de la recherche n'est pas effective (pour moitié dans chacune de ces alternatives sur les quatre dernières années).
- Pour 14,9% des embryons conservés (31 183 embryons), les couples ne répondent pas aux relances annuelles ou ne sont pas en accord quant à leur devenir. Dans ces situations, il est mis fin à la conservation si les embryons sont conservés depuis au moins 5 ans.

Si les deux membres du couple le souhaitent, il est mis fin à la conservation. Le tableau ci-dessous renseigne sur les choix faits en 2014 par les couples n'ayant plus de projet parental pour les embryons conservés.

Abandon du projet parental en 2014, quelle que soit l'année de congélation

	2011		2012		2013		2014	
	Embryons	Couples	Embryons	Couples	Embryons	Couples	Embryons	Couples
Arrêt de conservation des embryons	8818	2482	5670	1726	6628	2090	7863	2399
Proposés à la recherche	2703	846	2425	779	2768	900	2917	945
Proposés à l'accueil	1836	539	1922	599	1900	596	1807	616

L'accueil d'embryons

Certains couples disposent d'embryons conservés alors qu'ils n'ont plus de projet parental. La loi prévoit qu'ils peuvent consentir à ce que ces embryons conservés soient accueillis par un autre couple. Cette activité est modeste en 2014 comme au cours des années précédentes, sans rapport avec le nombre d'embryons conservés et disponibles en théorie pour l'accueil. Au cours de l'année 2014, en effet, 616 couples ont proposé que leurs embryons soient accueillis et cela représente potentiellement 1 807 embryons conservés.

En 2014, 141 transferts ont été réalisés chez 131 couples receveurs et ont conduit à la naissance de 26 enfants. Les principaux freins au développement de cette activité sont bien identifiés ; citons notamment :

La complexité de la procédure pour les centres clinico-biologiques d'AMP qui disposent tous d'embryons conservés destinés à l'accueil. L'activité d'accueil d'embryons implique au minimum une collaboration formalisée avec l'un des 18 centres spécifiquement autorisés pour sa mise en œuvre, qui n'est pas effective pour de nombreux centres aujourd'hui, La difficulté de la démarche pour les couples concernés, à la hauteur de la représentation qu'ils ont de ces embryons conservés, qu'ils soient en situation de donner comme d'accueillir des embryons.

	2011	2012	2013	2014
Couples donneurs				
Couples ayant confié leurs embryons à l'accueil	214	143	128	134
Couples dont les embryons ont été accueillis	70	131	170	131
Couples receveurs				
Couples ayant bénéficié d'un accueil d'embryons	74	117	170	138
Couples en attente officielle d'accueil au 31/12 de l'année	118	173	150	112

SIDA

Mise en danger de la vie d'autrui

James Allen PROPES, habitant la Géorgie (USA) va passer les dix prochaines années en prison pour avoir transmis le SIDA à deux femmes rencontrées sur un site de rencontre.

Atteint du SIDA, il n'a pas révélé, sciemment, sa séropositivité à ses partenaires de peur d'être rejeté. Il était déjà poursuivi dans deux autres états pour les mêmes faits.

Éradication

L'ONU a pour objectif d'éradiquer le SIDA à horizon 2030. Pour ce faire, il convient de poursuivre de façon intensive la recherche afin d'arrêter les contaminations. Notons qu'en France, l'on registre encore plus de 6 000 nouvelles contaminations par an

Il faudrait 10 milliards de dollars (dans les trois prochaines années) pour subvenir aux besoins et disposer d'une chance d'atteindre cet objectif.

Malheureusement, la situation économique mondiale vide les caisses et certains gouvernements rechignent à mettre la main à la poche.

A suivre...

Transfusion : environ 5 000 personnes auraient été contaminées par le VIH en INDE

Chetan KOTHARI, activiste qui milite en faveur d'un meilleur respect des droits de l'homme en INDE a été alerté par des révélations inquiétantes jetant une zone d'ombre sur la qualité du système transfusionnel indien.

L'agence nationale chargée de la lutte contre le sida (NACO) a publié une estimation du nombre de personnes infectées par le VIH probablement par voie transfusionnelle pendant la période courant d'octobre 2014 à mars 2016 ; cette étude montre qu'au moins 2 200 personnes auraient ainsi été contaminées, la réalité se situerait plutôt entre 5 000 et 6 500 personnes dans tout le pays.

La réglementation impose la détection de plusieurs infections dont le VIH, les VHB et VHC et le paludisme sur les produits sanguins. Mais ces tests sont loin d'être systématiquement effectués par les établissements car ils sont coûteux (Chaque test coûte 1 200 roupies, soit l'équivalent de 16 euros) et la plupart des hôpitaux en INDE ne disposent ni des équipements nécessaires, ni des moyens financiers. L'INDE peine à imposer un système

transfusionnel de qualité en dépit d'importants efforts.

La loi de 1998 interdit les dons rémunérés, mais des trafics sont régulièrement démantelés, comme à la frontière népalaise en 2008.

Le pays n'est pas autosuffisant puisqu'en 2014, il manquait près d'un quart des besoins.

De plus, l'existence de castes ne concourt pas à l'autosuffisance puisque certains malades ne veulent pas recevoir de sang de membres de castes «inférieures».

Pour assurer la couverture de l'ensemble des besoins, il faudra encore de nombreuses années et un changement dans les comportements, les dirigeants du système transfusionnel considérant que compte-tenu du nombre de dons enregistrés, ce n'est déjà pas si mal...

Pollution de l'eau par les médicaments

La Commission Européenne et le Ministère de l'Environnement se montrent très inquiets sur les 110 000 molécules et les 4 000 molécules médicamenteuses absorbées et transformées (après métabolisation) par les humains ou les animaux.

Les molécules initiales sont en effet transformées par chaque individu et sont excrétées sous une forme différente selon les individus, ce qui rend leur traçabilité très difficile. Les déjections se retrouvent dans les eaux usées, et bien que traitées (en partie) par les stations d'épuration, et dans la nature (cours d'eau, sols...), des résidus subsistent et polluent l'eau de consommation. Nul ne connaît encore le volume rejeté et les effets nocifs engendrés, mais il devient urgent de modifier nos habitudes de consommation en restreignant la quantité de médicaments absorbés et en recyclant mieux ceux qui ne sont pas consommés.

Alcool : les femmes rattrapent les hommes

Une étude australienne basée sur les statistiques de consommation d'alcool dans les pays occidentaux montre que l'alcoolisation des femmes notamment chez les jeunes augmente de façon importante et que la consommation d'alcool chez les femmes se rapproche de celles des hommes. Les conséquences se constatent en matière de santé publique puisque l'on voit apparaître chez les femmes des cancers des voies orales (bouche / larynx) et digestives ; cancers jusque-là plutôt constatés chez les hommes.

En France, 49 000 morts par an sont dus à l'alcool.

La collecte de sang gastronomique est-elle éthique ?

Jean-Yves NAU, médecin et journaliste se pose la question en voyant une annonce dans un journal local annonçant le menu proposé aux candidats au don lors de la prochaine collecte à la Mairie de TOURS.

La collation proposée par quatre grands chefs de la gastronomie locale, membres de « La table Ronde », fait saliver les candidats au don faisant s'estomper la peur de la piqûre pour certains. Oui ce type de collecte permet d'augmenter le nombre de donneurs et surtout de nouveaux donneurs.

Pourtant, elle constitue une rémunération déguisée au regard de l'Éthique du don.

De plus, les nouveaux donneurs ne viennent donner QUE parce qu'il y a une collation améliorée, et ne reviennent JAMAIS, ce qui présente un coût très important en termes de gestion et de communication.

Jean-Yves NAU se pose la question :

« Combien récolterait-on en appâtant avec du homard et quelques louches de caviar, terrine aux trois poissons, matelote d'anguille, sandre rôti au beurre blanc, pied de cochon farci au foie gras et à la truffe, baba au rhum et fruits frais ?

À partir de quand un don cesse-t-il de l'être ? À partir de quand achète-t-on du sang ? Est-ce bien ainsi que l'on répare les vivants ? »

Le LFB accroît ses capacités de production à ALÈS

Le 25 octobre, Christian BÉCHON, PDG du Groupe LFB (Laboratoire français de Fractionnement et des Biotechnologies) inaugure à ALÈS l'extension de son usine de production, extension qui permettra de tripler les volumes produits. L'usine d'ALÈS est le seul site de production de protéines thérapeutiques et d'anticorps monoclonaux ; il devrait produire dès 2017 un facteur de coagulation (facteur VII) recombinant destiné au traitement des hémophilies A et B. D'une superficie de 700 mètres carrés, l'usine devrait accroître ses capacités et multiplier, à terme, par 10 la capacité de production.

Le nombre de salariés passera de 60 aujourd'hui à 100 en 2020.

La greffe de sang de cordon n'est pas morte

Une équipe de SEATTLE (USA) vient de montrer, suite à une étude menée sur 582 patients, que la greffe de sang de cordon avait encore de beaux jours devant elle.

En effet, ils concluent que le taux de survie et le taux de rechute d'après greffe présente les mêmes résultats que la greffe haplo-identique.

Le Professeur Ibrahim YA-KOUGHABA, hématologue à LILLE et Président de la société francophone de greffe de moelle et de thérapie cellulaire, précise que les thérapeutes disposent aujourd'hui de cinq options de traitement face à la leucémie :

- La greffe à partir d'un donneur extra familial ; donneur présent dans les fichiers nationaux regroupant 28 millions de volontaires
- Greffe de moelle osseuse prélevée dans les os du bassin sous anesthésie générale
- Greffe de cellules souches périphériques prélevée sur séparateur de cellules après mobilisation des cellules
- La greffe de moelle osseuse à partir d'un donneur intra familial
- Histocompatible (présentant les mêmes caractéristiques tissulaires)
- Haplo identique (ne présentant qu'une partie de la compatibilité) ; technique très en vogue actuellement
- La greffe de sang cordon ombilical prélevé à la naissance et congelé.

La collecte de sang de cordon a connu une forte évolution entre 2012 et 2014 avant d'être stoppée pour des raisons économiques et dans l'attente de la preuve de son efficacité sur tous receveurs. La Docteure Éveline MARRY, Directrice du fichier France Greffe de Moelle à l'Agence de la Biomédecine, reconnaît que la greffe de sang de cordon est l'une des principales indications pour soigner les enfants, et annonce qu'une étude va être lancée en France pour comparer les deux techniques -haplo-identique et sang de cordon- ; résultat dans cinq ans environ.

Gestation pour autrui, les robinets se ferment

Le CAMBODGE vient d'interdire la pratique des mères porteuses sur son territoire. Cette destination était venue remplacer la THAÏLANDE qui a interdit la GPA depuis deux ans (la Thaïlande punit de 10 ans de prison toute personne qui tirerait des bénéfices de la gestation pour autrui mais continue à autoriser le recours aux mères porteuses au sein des familles ou pour des amis), et l'INDE qui était considérée comme le leader international de cette pratique, le secteur générant selon différentes estimations entre 450 millions et deux milliards d'euros par an.

Mais le pays a progressivement restreint l'accès à la GPA, en excluant d'abord en 2012 les couples homosexuels et les célibataires. Puis l'an passé, le gouvernement indien a demandé aux cliniques de ne plus prendre de clients étrangers. Malheureusement, ce n'est pour l'instant qu'un transfert puisque les clients et les intermédiaires se sont repliés sur d'autres pays pauvres du sud-est asiatique.

Découverte thérapeutique à l'EFS de BESANÇON

Les docteurs DESCHAMPS et FERRAND qui dirigent les recherches (lancées voici plus de 10 ans) présentent le nouveau protocole baptisé « Side by Side » permettant d'améliorer le traitement des greffes en supprimant les phénomènes de rejet. Lorsque l'on greffe une nouvelle moelle osseuse chez un patient atteint de cancer du sang, les cellules injectées vont venir lutter contre la maladie en détruisant les cellules cancéreuses.

Toutefois, le traitement détruit aussi des cellules saines. Le protocole consiste à laisser tuer les cellules cancéreuses et à s'activer pour empêcher la destruction des cellules saines.

Ceci permet une meilleure prise de la greffe, une reconstitution plus rapide des défenses immunitaires, une meilleure récupération du malade et augmente les chances de survie.

Ce dispositif sera testé chez les patients dès cette année.

Projet de Décret concernant la généralisation de l'EPDI (entretien pré don par des infirmier(e)s)

En France, les entretiens préalables au don de sang sont effectués par un médecin, alors que dans la majorité des pays, ce sont des infirmier(e)s qui réalisent la sélection des donneurs. A l'initiative des associations de donneurs, un test a été réalisé dans trois régions il y a quatre ans. Ce test a prouvé que les conditions de sélection étaient

les mêmes quand les entretiens étaient réalisés par des médecins ou par des personnels infirmiers.

Cette expérimentation a été relancée l'année dernière au plan national, et l'essai étant concluant, le Ministère de la Santé prépare un Décret autorisant définitivement la réalisation des entretiens pré don par des infirmier(e)s.

Toutefois, un médecin sera toujours présent sur la collecte pour assurer les entretiens pour les nouveaux donneurs et ceux qui refuseraient ce nouveau dispositif.

Cette délégation de tâche aura aussi pour effet de recentrer la mission des médecins sur l'encadrement de la collecte.

NOMINATIONS

Philippe MOUCHERAT, nouveau Directeur de la Communication de l'EFS

Après avoir dirigé les affaires institutionnelles de La Poste, Philippe MOUCHERAT a pris la direction de la communication et de la marque à Europ Assistance. Il devient DIRCOM de l'EFS (Établissement Français du Sang) et sera membre du Comité Exécutif

François HÉBERT, Directeur Général Délégué de l'EFS

François HÉBERT, rejoint l'EFS au poste de Directeur Général Délégué chargé de la Stratégie, des Risques et des Relations Extérieures ; il sera membre du Comité Exécutif. Ingénieur en Chef de l'Armement, il était auparavant Responsable des programmes d'équipements de défense au sein de la Direction Générale de l'Armement.

Il a également assuré la fonction de Directeur Général Adjoint chargé des opérations à l'ANSM (Agence Nationale de Sécurité des Médicaments et des Produits de Santé), après avoir été Directeur Adjoint au Cabinet de Madame Roselyne BACHELOT, au Ministère de la Santé et des Sports.

Christelle RATINIER CARBONNIER, Directrice Générale Adjointe chargée des opérations à l'ANSM

Directrice Adjointe de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des travailleurs Salariés (CNAMTS), elle remplace à ce poste François HÉBERT parti à l'EFS.

Rose-Marie TUNIER, Directrice de la Communication de l'ANSM

Diplômée de l'Université de RENNES en information et communication, Rose-Marie TUNIER a effectué toute sa carrière dans la communication, elle occupait dernièrement le poste de Directrice associée en charge de la communication chez HAVAS.

Ceci constitue un retour aux sources puisqu'elle a exercé chez Euro RSCG & CO (racheté par HAVAS) de 2001 à 2006.

LES ASSOCIATIONS LOCALES EN ACTION SUR LE TERRAIN

HAUTES ALPES

Orange, en la personne de Joe BONICI, organise la semaine de l'Hangagement du 14 au 18 novembre sur tout le territoire.

À GAP, l'association des donneurs de sang décline cette semaine au travers de deux événements :

- Le mardi 15 novembre, elle organise une collecte de sang au centre de l'EFS situé dans l'enceinte de l'hôpital ; plusieurs donneurs de déplacent pour donner avec l'accord de leurs dirigeants



- Le jeudi 17 novembre, les animateurs-Claire LEVEQUE, Anne-Marie ANTOINE, Lidie LEVOYER et Rolland LETORT, encadré par Jean-François ROUX, leur président- animent un petit-déjeuner café croissants (particulièrement apprécié) à l'entrée du bâtiment de Gap Jaurès.



15 personnes participent à la manifestation dans une ambiance très conviviale et s'exercent à utiliser l'appli appility, et à simuler les différents handicaps avec la Handibox.

Les bénévoles de l'association axent leur communication sur le don d'organes dans le cadre du changement de réglementation au 1^{er} janvier 2017.

Une journée très réussie qui sera renouvelée l'an prochain.

BOUCHES DU RHÔNE

Le 11 octobre, les animateurs de l'association, Éliette MAUTREF et Magali TARDIEU, réalisent plusieurs actions de sensibilisation au don d'organes.

Elles installent le roll-up spécifique au don d'organes dans le hall de la DSCC 13 (Direction des Services Courrier Colis), puis, en compagnie de Christiane, agent d'accueil, visitent les services pour distribuer des guides d'information.

Elles reçoivent un excellent accueil, le sujet est sensible mais suscite un grand intérêt.

Les deux infirmières et un médecin du travail sont particulièrement réceptifs à la communication. Des affiches sont apposées à divers endroits prévus à cet effet, notamment au service médical.



En fin de matinée, elles rencontrent les agents du bureau Réseau de « La Valentine » ; les salariés posent plein de questions auxquels les bénévoles répondent. Les agents arborent au guichet des « petits cœurs rouges » qui suscitent la curiosité des clients qui posent à leur tour des questions auxquelles répondent les guichetiers.

Avant de récupérer le matériel, elles se rendent au RIE de la RTM (Régie des Transports Marseillais) où déjeunent les Postiers de la Direction et des bureaux environnants.

Le Directeur les reçoit chaleureusement et les autorise à installer les affiches informant les clients de la collecte programmée à la DSCC le 9 décembre. Il s'engage à autoriser ses agents à aller donner.



qui génère quelques promesses de dons de sang et un engagement volontaire au don de moelle osseuse.

Lors de la visite du Directeur de Phil@poste, Monsieur Gilles LIVCHITZ, donneur de sang lui-même, les membres de l'association lui présentent le timbre créé et utilisé par l'association La Poste – Orange.

Il s'engage à favoriser l'affichage afin d'augmenter le nombre de participants à la prochaine collecte. Un bilan très positif qui donne envie de repartir pour un prochain forum.

DRÔME

Le dimanche 25 Septembre, 500 personnes, dont quelque 400 vendangeurs répartis dans différentes parcelles, se réunissent dans les vignobles de Michel CHAPOUTIER à TAIN L'HERMITAGE, et récoltent 56 tonnes de raisin.

Cette année, l'association qui gère et organise cet événement, a remis à l'E.F.S. un chèque de 13 927.50 € pour équiper les sites EFS de CLERMONT FERRAND et de LYON, ainsi que 14 665 € correspondant à la récolte 2015 (0.35 €/kg vendangé).



DORDOGNE

Le 27 septembre, à l'invitation de Phil@poste, les bénévoles, emmenés par Janine BAZINET, présidente, participent au Forum des Associations organisé sur le site où se déroulent 4 collectes annuelles.

Ce Forum réunit de nombreuses associations et la DNAS. Grâce au travail de préparation du service communication du site, de nombreux agents se déplacent et viennent s'informer sur les actions des différentes associations ; ce



L'équipe des donneurs de sang de la Poste-Orange menée par Sylvia SOTON – la capitaine – du bureau de Poste de TAIN, participe à ce bel événement sous un soleil radieux et dans la joie et la bonne humeur. L'équipe est renforcée par François et Françoise DELIANE de l'association de la SAVOIE qui sont repartis ravis et courbatus....

Un rappel a été fait par M. CHAPOUTIER, le Dr Jacques COURCHELLE, et le Président de l'association «M. Chapoutier Vin & Santé» – Max SEBASTIEN – pour informer, sensibiliser, et finaliser les promesses de dons de moelle osseuse.

Au bilan, 14 personnes se sont inscrites sur le fichier des volontaires au don de moelle osseuse, et 55 promesses de dons de sang sont enregistrées.

LA VIE DES ASSOCIATIONS



L'Association M. Chapoutier Vins & Santé a été créée le 19 Avril 1994, par Michel CHAPOUTIER, et un groupe de bénévoles sensibilisés par l'avenir menacé d'une petite fille leucémique, dont la vie dépendait d'une greffe de moelle osseuse, et les difficultés du corps médical à lui trouver un donneur.

Ainsi sont nées les « Vendanges du Cœur », dont la première édition en Septembre 1994 a permis la récolte de 22 tonnes de raisins, grâce à la participation d'une centaine de bénévoles.

De 1994 à 2015 les actions de l'Association M. Chapoutier Vins & Santé se traduisent par :

- 751.2 tonnes de raisin vendangé,
- 2 413 inscriptions dans le fichier des donneurs volontaires de moelle osseuse,
- 478 941€ recueillis qui ont permis de financer les inscriptions, et de doter les laboratoires HLA de LYON et GRENOBLE de matériels de pointe très performants.
- En 2016 : remise d'un chèque de 13927.5€ pour le financement de matériel pour les laboratoires HLA de CLERMONT FERRAND et de LYON.

Cet événement d'une journée a connu un succès grandissant. A la récolte du raisin est venue s'ajouter celle des promesses de don de moelle osseuse, et un challenge a été créé pour récompenser l'équipe qui ramènerait le plus de promesses tenues



FINISTÈRE

Deux animations sont programmées dans le cadre de la journée mondiale du don d'organes du 17 octobre.

Le 17 octobre Dominique, Antoine et Philippe tiennent un stand au restaurant administratif de « Télécoms Bretagne » à LOCMARIA PLOUZANE en vue d'informer les quelques personnes venues se restaurer.

Le bilan de cette journée est très satisfaisant grâce aux témoignages intéressants recueillis.



Le jeudi 22 octobre, les trois animateurs, rejoints par Lucien, interviennent au siège de la DAPO de MORLAIX.

Ils distribuent quelques guides et engagent des discussions avec les visiteurs qui viennent glaner des informations et apportent, pour certains, leur témoignage.



HAUTE MARNE

Le jeudi 24 novembre, l'association de la Poste et d'Orange organise, en étroite collaboration avec l'EFS de NANCY la 3ème collecte de sang de l'année dans la salle du Palace de SAINT-DIZIER.

Grâce à un important travail préparatoire -pose de l'affichette par les commerçants bragards dans leur vitrine, et articles des différents journalistes du journal

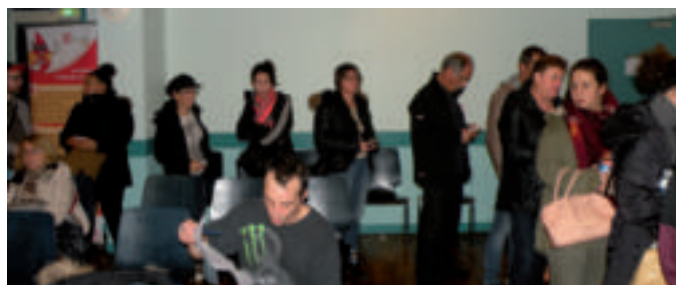


local de la Haute-Marne- 237 donneurs se présentent de 9h00 à 12h30 et de 15h30 à 19h30, et 209 poches de sang sont recueillies.

Il faut noter le recrutement de 10 nouveaux donneurs.

Pour remercier les donneurs de leur générosité, l'association, a prévu une copieuse collation « maison » à base de charcuteries diverses, fruits frais et secs.

Compte-tenu de l'engagement des bénévoles, l'EFS les remercie pour l'organisation et leur forte implication au succès de cette collecte, ainsi que pour le cadeau offert à tous les donneurs.



Le bilan de l'année 2016 des 3 collectes démontre le potentiel de donneurs sur toute la région environnante :

- 739 donneurs présentés
- 663 poches de sang
- 34 nouveaux donneurs.

Rendez-vous pour la prochaine collecte de sang qui aura lieu le mardi 24 janvier 2017 dans les mêmes conditions à la salle du Palace

HAUT RHIN

Le mardi 15 novembre de 8h à 16h30, l'association des donneurs de sang de la Poste et d'Orange du HAUT-RHIN participe à la journée de sensibilisation aux handicaps organisée par Orange dans les locaux de l'unité d'intervention d'ILLZACH en partenariat avec l'APCLD. Une dizaine d'associations internes et externes conviées sont également présentes.



Les animateurs accueillent de nombreux visiteurs à leur stand et prennent quelques contacts.

Ils répondent aux nombreuses questions posées par les agents d'orange et les participants qui montrent un intérêt certain aux activités de l'association et aux animations proposées.

Au final, superbe journée, conviviale et intéressante, qui encouragent les bénévoles à renouveler l'expérience l'année prochaine.



LA VIE DES ASSOCIATIONS

HAUTE SAÔNE

Chaque 25 novembre, depuis presque 700 ans, la foire de Sainte Catherine anime les rues de VESOUL ; près de 50 000 personnes se pressent cette année dans les rues de la ville.

En collaboration avec La Mutuelle Générale, l'association des donneurs de sang de La Poste- Orange monte pour la première fois un stand d'information de 9h à 18h.

Toute la journée, les bénévoles distribuent des documents et agendas, et répondent aux demandes d'information sur les 3 types de dons.



Habituellement orientée vin chaud et charcuterie, la foire a permis d'informer les visiteurs qui se sont déplacés sur le stand de prendre conscience des enjeux de ces dons.

Au bilan, une quarantaine de personnes se sont arrêtées à ce double stand ; l'expérience sera probablement renouvelée dans les mêmes conditions l'année prochaine.



ISÈRE

Le 23 octobre, les bénévoles de l'association participent à la course EKKIDEN.

800 équipes de 6 relayeurs (ses), dont plusieurs de La Poste participent à la course dans un climat bon enfant. De très nombreux spectateurs, principalement des membres des familles des coureurs (ses), se pressent tout au long du parcours malgré la pluie et le vent du début de matinée.



Compte-tenu du nombre de personnes présentes et des difficultés à se frayer un passage, les animateurs n'ont pu distribuer leurs guides d'information.

Une expérience à renouveler l'année prochaine.

LOIRE

Le 9 octobre, les bénévoles de l'association organisent une marche à FONTANES, pour promouvoir l'association et les différents types de dons possibles.

Les organisateurs, victimes de leur succès (grâce à une campagne d'information préalable) accueillent 95 participants.

Après la marche, le réconfort par un casse-croûte qui clôture la manifestation (kir, saucisses- pommes de terre-sarasson (fromage blanc local), tarte aux pommes et café).

Les participants satisfaits de leur journée souhaitent renouveler l'opération l'année prochaine.



LOIRET



Le dimanche 17 octobre, l'association anime un stand à Orléans La Source lors des courses de l'Indien, manifestation sportive organisée par l'ASPTT Orléans. Cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la journée mondiale sur le don d'organes et de la greffe.



Dès potron-minet, Christine, Patrice, Monique et Gilbert s'attendent à monter le stand ; Sylvie, Claudette et Sébastien les rejoignent dans la matinée pour l'animation : information et distribution de documents auprès du public et des sportifs.



Les samedi 5 et dimanche 6 novembre, l'association participe, pour la 3^e année consécutive, aux deux journées «convivialité» organisées par la direction nationale des activités sociales Centre Auvergne Limousin.

Ce rendez-vous annuel est l'occasion pour les postiers et leur famille de profiter d'un grand moment de détente et d'animations.

Une opportunité aussi pour les associations présentes d'échanger avec les participants, de partager leur passion, ou encore les valeurs sociales et solidaires de leurs actions. Monique, Sylvie, Christine et Bruno animent le stand durant ces deux jours en compagnie des donneurs de sang bénévoles du Cantal qui partagent, dans la joie et la bonne humeur, ce grand moment de convivialité.



LOT ET GARONNE

Le 25 Septembre, La Poste organise une journée de convivialité au parc Walibi de Roquefort près d'Agen. Compte-tenu des prix attractifs, de très nombreux postiers se sont inscrits.

L'association du don du sang La Poste – Orange (à l'instar d'autres associations de personnel) tient un stand d'information pour les visiteurs.



LA VIE DES ASSOCIATIONS

Elle est représentée par le Président de l'association de la Gironde, Alain LAMAISSON, Le Président du Lot et Garonne Maurice GUERIN, Les bénévoles de l'association locale : Marine MAJOREAU (Présidente des jeunes Donneurs de sang) et Marie-France INFRAY (Vice-Présidente).

Les animateurs voient défiler un large public curieux de



récolter des informations et complétant de nombreuses promesses de don de sang.

Cette journée de convivialité permet de sensibiliser petits et grands ; même les mascottes du parc (SQUAD et WALIBI) viennent rendre une visite très remarquée sur le stand, empreinte d'humour et de facéties. Les postiers apprécient particulièrement les animations du parc et en redemandent.

Une SUPER journée qu'il conviendra de reprogrammer.



MOSELLE

La MESSINE



Le 1^{er} mai 2016, la ville de METZ organise « La Messine », course féminine pour la lutte contre le cancer du sein ; la place de la République est « rose » de monde, les 10000 participantes arborant le même maillot.

L'Agence de Communication du Groupe La Poste en LORRAINE a proposé à l'association des donneurs de sang de MOSELLE de partager, dans le village partenaire, le stand de La Poste, situé pas très loin de celui de l'EFS.

Pour cette première, l'association s'est fixée 3 objectifs :

- Faire connaître l'association aux postiers et télécommunicants conviés par les 2 entreprises et recruter des membres
- Promouvoir le don de soi
- Recruter des candidates afin d'aligner une équipe au prochain challenge EKIDEN dont La Poste est partenaire.

Objectifs atteints :

- Une matinée très riche en contacts sur le don d'organes et le don de moelle osseuse
- Cela a été l'occasion de faire connaître l'association aux agents éloignés des gros établissements
- Et des candidatures qu'il faudra confirmer pour le prochain challenge EKIDEN en octobre.

Malgré le temps gris et très frais de ce 1^{er} mai, l'ambiance de « ouf » et le nombre de participantes laisse penser que l'année prochaine les animateurs participeront eux aussi à la manifestation.



Course de la CUCULOTINE



Le dimanche 12 juin l'Association des Donneurs Bénévoles de Sang de La Poste et Orange a accepté avec plaisir, l'invitation de l'ASPTT METZ à prendre part à la 8ème marche de la CUCULOTINE.

Cette invitation tombe à propos car nous sommes à 2 jours de la Journée Mondiale des Donneurs de Sang, journée visant à remercier les donneurs bénévoles de sang ; donneurs souvent sollicités, surtout en cette période, en raison de la faiblesse des stocks de produits sanguins. Le stand installé à l'entrée du village de la CUCULOTINE reçoit la visite de Madame Marie-Jo Zimmermann, Députée de la MOSELLE. C'est avec intérêt que les échanges portent sur le respect de l'éthique du don à la Française, à savoir, un don anonyme, volontaire, bénévole et gratuit.



Madame Marie-Jo ZIMMERMANN a souvent interpellé à ce sujet le Gouvernement à l'Assemblée Nationale. Encore l'an dernier lors des discussions relatives au projet de loi MACRON pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, elle a fortement argumenté pour la garantie de l'indépendance du Laboratoire français de Fractionnement et des Biotechnologies face aux appétits de l'industrie pharmaceutique. Les besoins croissants en produits sanguins nécessitent une vigilance renforcée et sans relâche.

EKIDEN

Le 23 octobre, se déroule le Challenge EKIDEN à VILLERS LES NANCY (54) ; L'EKIDEN est une course à pied en relais sur la distance d'un marathon

Cette année, une équipe porte haut les couleurs du Don de Soi, une équipe mixte et pluridisciplinaire avec Véronique, Directrice Exécutive Services-Courrier-Colis Nord Est, Maud, Directrice de la DNAS Etablissement Grand-Est, Virginie, Responsable Appui RH à l'Espace Mobilité du Groupe à NANCY, Vincent, Préventeur à la Direction Appui Soutien Territorial Alsace Lorraine Champagne Ardennes, Patricia, Encadrant sur le Secteur d'HAGONDANGE, Éric, Technicien à Direction du Support et de la Maintenance de METZ et Enzo, animateur Partenaires au Réseau La Poste de Lorraine-Nord (également Président de l'Association des Donneurs de Sang La Poste-Orange de MOSELLE).



L'équipe boucle les 42,195 km en moins de 4 heures se positionnant ainsi à la 10^{ème} place des postiers et à la 119^{ème} scratch.



L'organisateur, Monsieur Denis MICHEL, du C.O.S. VILLERS ATHLETISME, a accepté la tenue d'un stand du Don de Soi La Poste-Orange, stand tenu par Danielle, Vice-Présidente de MOSELLE et Christiane, Présidente de MEURTHE ET MOSELLE. Danielle et Christiane répondent ainsi aux diverses questions des nombreux visiteurs et coureurs. Cette journée fort appréciée par les relayeuses et relayeurs de l'équipe « Don de soi – La Poste Moselle » constitue une expérience positive sur tous ses aspects, elle sera renouvelée dès la première occasion.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

RHÔNE



Forum des Associations Lyon 7^{ème} avec le Professeur J.L.Touraine

À l'occasion de la Journée Européenne et Mondiale du don d'Organes et de la Greffe du 17 Octobre, Roger BARRANCO, animateur de l'association et son épouse tiennent un stand dans la Presqu'île rue de la République LYON 2^{ème}.

Quatre jours d'information, dont trois demi-journées à cause de la pluie, les 18, 19, 21 et Samedi 22 octobre.



Mme Simone ANDRE et Mme Nora Berra ancien ministre

Ils enregistrent de très nombreux contacts aussi bien pour le don d'Organes où ils s'efforcent de renseigner les personnes sur la nouvelle Loi applicable le 1^{er} Janvier 2017, que pour le don de moelle osseuse dont ils expliquent tout le cheminement et l'utilité du don pour les malades dont c'est la seule chance de survie. Les nombreuses personnes intéressées par le don du Sang, sont dirigées vers la Maison du Don de l'EFS en précisant les horaires d'ouverture.

Au final, ce sont sept engagements volontaires au don de moelle osseuse qui sont remis en fin d'animation à l'EFS.

VAR

Les animateurs de l'association emmenés par Sandrine BOUABDELLI, leur présidente organisent la deuxième collecte de sang au Service des Ressources Humaines d'OLIOULES. 50 donneurs (dont 9 nouveaux) participent à la collecte permettant de recueillir 41 poches de sang. La réussite est au rendez-vous, ce qui conduit l'EFS à programmer deux autres collectes en 2017 à la grande satisfaction des bénévoles.



VAUCLUSE

Redynamiser une collecte de sang

La collecte de sang sur le site fixe d'Orange AVIGNON était menacée de suppression en raison d'un nombre de donneurs insuffisants.

Sur proposition de l'EFS (Établissement Français du Sang), les responsables de l'association La Poste – Orange, ont pris contact avec une entreprise du secteur ErDF qui se trouve à 200 mètres en vue d'élaborer un partenariat.



Après un échange de mail une première réunion a eu lieu avec la directrice de la communication d'ErDF en février pour une collecte qui a eu lieu en Mai.

Afin d'organiser au mieux la manifestation les agents des deux entreprises, dont les donneurs réguliers du site d'Orange, ont reçu un mail leur demandant de se positionner sur un créneau horaire et de respecter celui-ci. Le jour J, les animateurs du Vaucluse -Yannick, Claude et Jacqueline-, emmenés par Éric, leur président, accompagnent les donneurs pour les remercier et leur offrent des gadgets Don du Sang La Poste- Orange. Résultat de la journée 36 présentes et 26 dons recueillis ; le partenariat sera reconduit en 2017.

Dans l'attente, la prochaine collecte sur AVIGNON sera organisée le 11 janvier sur le site Orange Cap Soleil ; On compte sur vous.

Animation sportive



Mi-juin, les animateurs du VAUCLUSE tiennent un stand d'information sur le don du sang dans la jolie ville de PERTUIS.

Cette cité se situe au confins du VAUCLUSE près des BOUCHES DU RHÔNE et des ALPES DE HAUTES PROVENÇE.

Christine PETIT, animatrice au don du sang, participe bénévolement à l'organisation d'un concours de ping pong et invite l'association à mener une animation. Banderoles déployées, kakémono ouverts et achalandage de documents sur une table sont mis en place pour tenir la journée.

Les bénévoles effectuent des visites au stand des parents et des enfants, et se déplacent dans les tribunes pour se rapprocher des accompagnants.

Ils ont pu faire signer des promesses de don qu'ils ont, par la suite, transmis à l'EFS.

RÉUNION

Le jeudi 24 novembre, se déroule la journée d'intégration des nouveaux arrivants (alternants et nouveaux CDI) à Orange Réunion.



Les deux animateurs Karine BRAUD et Serge GUILLAUME tiennent un stand pour sensibiliser les 73 jeunes présents au don du sang en entreprise sur les collectes de proximité ; parmi eux, 12 ont déjà donné au moins une fois. L'association a été invitée, lors de l'après-midi social, à faire une présentation power point devant l'assemblée.

Les bénévoles animent ensuite un atelier lors du pot de l'amitié en fin de session et échangent avec les jeunes. Cette initiative permettra sans doute de recruter de nouveaux donneurs lors de la prochaine collecte de sang.



PARTENARIAT

Depuis 3 ans, l'Union signe un partenariat avec un équipage de voile piloté par Jean GONZALES, télécommunicant des Alpes Maritimes. Son équipage participe cette année à de nombreuses régates pendant lesquelles il porte les couleurs de l'Union Nationale.

Le week-end du 14 mai 2016 à MARSEILLE, se déroule la « TacitaMedCup » <http://www.tacitamedcup.org/>. Cette régate permet à l'équipage « Don du sang » de mettre en avant les missions et valeurs de l'association.

Un équipage engagé, compétent, sympathique dont nous pouvons être très fiers puisqu'ils ont gagné la régate ! Félicitations et merci à eux !

Les rendez-vous conviviaux entre les régates que ce soit sur les quais mais aussi lors des soirées permettent à l'équipage d'informer les autres participants et leurs invités afin de mieux faire comprendre ce qu'est le don du sang, de plaquettes et de plasma.

Au bilan, de nombreuses questions sont posées, ce qui démontre l'intérêt porté par l'assemblée. Le week-end du 18 juin 2016, se déroule « L'Armor Cup » <http://www.armor-cup.com>, régate phare pour le personnel d'Orange.

C'est l'occasion pour l'équipage de mettre de nouveau en avant le don du sang, de le promouvoir, d'en parler autour de lui, de partager sa propre expérience de donneur, d'expliquer que c'est simple de donner, d'autant plus que des collectes sont régulièrement organisées sur les sites d'Orange ou à proximité.

Cet évènement rassemble plusieurs centaines de salariés d'Orange venant de tout le territoire. C'est donc une belle occasion de sensibiliser les salariés d'Orange et de recruter de nouveaux donneurs potentiels. Quel bel écho pour notre mouvement et ses associations locales !



SAINT DIZIER



PERTHUIS



JHM MAG du 13 novembre 2016
CHAUMONT



LE PROGRÈS du 6 octobre 2016
FONTANÈS



SOUTENIR L'UNION NATIONALE POUR LE DON DU SANG BÉNÉVOLE

■ Le saviez-vous ?

L'Union Nationale fut le premier groupement de donneurs de sang à être constitué en milieu professionnel. Créée en 1951, l'association n'a cessé d'évoluer et est aujourd'hui encore la plus importante du pays. Elle regroupe une centaine d'associations à travers toute la France jusque dans les DOM, soit près de 1350 postiers et télécommunicants bénévoles engagés au service du don de soi.

■ Le don de soi, c'est quoi ?

Certaines maladies nécessitent de recevoir une transfusion sanguine ou une greffe d'organe pour survivre. Or, aucun produit ni objet ne sont aujourd'hui capables de se substituer complètement au sang humain et aux organes vitaux. **Ces éléments sont irremplaçables et indispensables à la vie. Chacun d'entre nous peut, un jour, avoir besoin d'en bénéficier.** Faire don de soi, c'est faire un acte généreux et responsable, en se constituant donneur, mais également en prenant le temps de sensibiliser ses proches et son entourage sur l'importance du don.

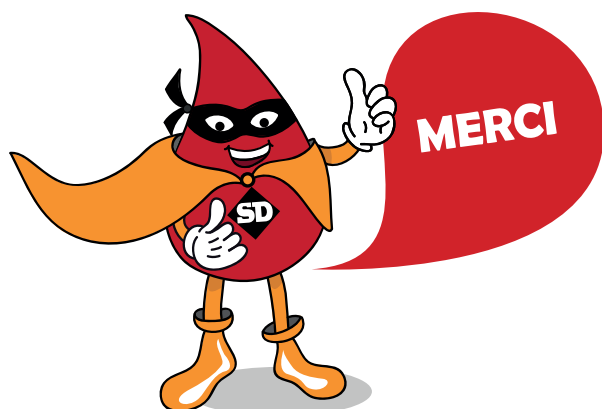
■ S'engager pour sauver des vies

Si le besoin en produits humains est constant, la nécessité de transmettre cet élan solidaire aux générations futures l'est tout autant. Si vous souhaitez devenir bénévole et aider l'Union Nationale et les associations qui la composent à poursuivre leur mission de sensibilisation, contactez-nous au **01.48.42.10.09**, par mail contact@dondusanglo.fr ou via notre page Facebook **Don du sang La Poste- Orange**.

Vous pouvez également participer à la création et la diffusion des outils de communication de l'association en soutenant financièrement l'Union et en renvoyant le bon de soutien ci-dessous.

BON DE SOUTIEN

***Dispositions fiscales :** à réception de votre don, un reçu fiscal vous permettant d'obtenir une réduction d'impôt de 66% du montant de votre don (dans la limite de 20% de vos revenus nets) vous sera adressé. Si par exemple, vous donnez 10 euros, cela ne vous coûtera réellement que 3.40 euros. Un reçu fiscal sera délivré pour tout don supérieur à 8 euros.



Adresse libre réponse (ne pas affranchir)
Don du Sang La Poste – Orange
Libre réponse 24253
75642 Paris Cedex 13

Je donne

☐ 10 euros* ☐ 20euros*
☐ 50euros* ☐ autre* :

Je règle par chèque bancaire à l'ordre de :
Union Nationale Don du sang

Coordonnées du donateur pour reçu fiscal

Nom, Prénom :
Adresse :
.....
Téléphone :
Email :

Informatique et Libertés :

Conformément à la loi du 6/1/78, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification des données personnelles vous concernant, en vous adressant au siège de l'Union Nationale.



Venez Vivre une
Expérience Unique

Village Vacances FRÉJUS ***

DEMI-PENSION

PENSION COMPLÈTE

LOCATION

COURTS SÉJOURS

SÉJOURS SEMAINE

RÉDUCTIONS ENFANTS

Destination
MÉDITERRANÉE

Destination
OCÉAN

Destination
MONTAGNE

Destination
CAMPAGNE

Destination
NEIGE

Villages & Résidences
de **VACANCES** en France



 **0 825 825 432** ou auprès de
votre COS

Service 0,15€/min + prix appel

www.azureva-vacances.com

Rejoignez-nous



ÊTRE SOCIÉTAIRE À LA COOP,
C'EST MIEUX CONSOMMER ENSEMBLE !



AUTO



ÉLECTROMÉNAGER



SANTÉ



PUÉRICULTURE

Avec LA COOP, mieux consommer ensemble c'est un engagement quotidien.

Accédez à nos offres et celles de nos partenaires pour réaliser de nombreuses économies sur vos achats !



ACCÉDEZ À TOUT MOMENT À VOS AVANTAGES SOCIÉTAIRES !



Dans votre COOP :

Un réseau de coopératives au plus
proche de vous, engagé pour
un mode de consommation plus
responsable et plus actuel que jamais.
Localisez votre coop sur lacoop.fr



Sur internet :
lacoop.fr

Un nouveau site conçu pour
vous offrir une **expérience**
d'achat unique.



Par téléphone :

Contactez notre Centre National
de Relation Client au

0 810 813 919 (2)

du lundi au vendredi
de 9h à 18h30.



ABONNEMENT MARGUERITE INFO



BULLETIN D'ABONNEMENT

Je souhaite m'abonner pour un an au magazine Marguerite Info, soit 4 numéros pour 10 euros

Mes coordonnées

Nom, Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Je règle par :

Chèque bancaire à l'ordre de
Union Nationale Don du sang

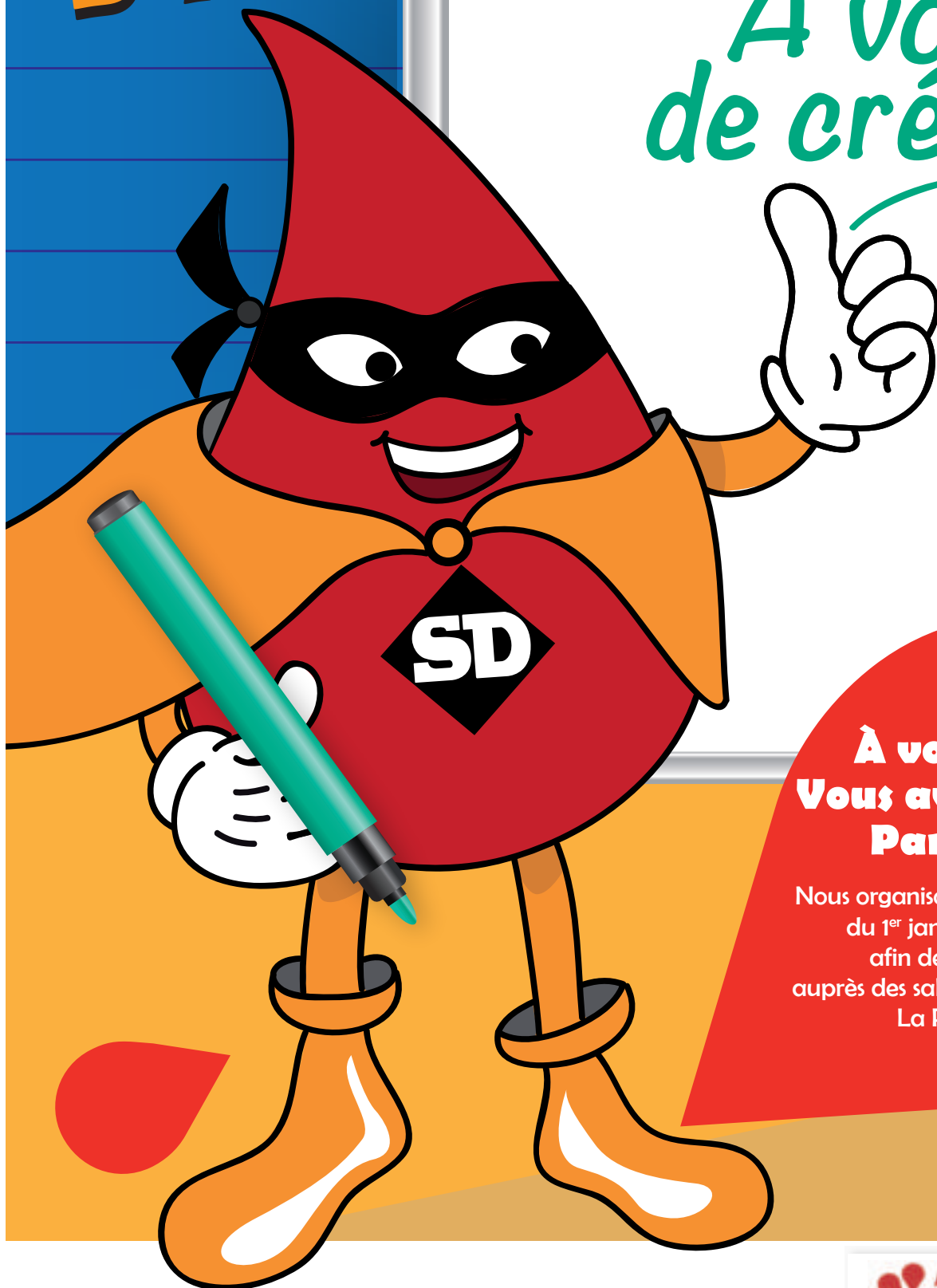
- ☐ Je souhaite recevoir des informations par mail de l'Union Nationale pour le don du sang
- ☐ Je souhaite commander d'anciens numéros du magazine (3€ l'unité)
(précisez lesquels :)

Le bulletin d'abonnement est à renvoyer à :

DON DU SANG LA POSTE - ORANGE
8 RUE BRILLAT SAVARIN
75013 PARIS

CONCOURS D'AFFICHES 2017

À vous de créer !



**À vos crayons :
Vous avez des idées,
Partagez-les**

Nous organisons un concours d'affiches
du 1^{er} janvier au 31 mars 2017
afin de récolter des idées
auprès des salariés des deux entreprises
La Poste et Orange.

RÈGLEMENT

Les candidats devront inventer une affiche de format A3, déjà dessinée ou non, destinée à sensibiliser leurs collègues au don de sang.

L'affiche intégrera obligatoirement « super Donneur » dans diverses situations.

Un jury, effectuera deux classements parmi les propositions :

- Un classement parmi toutes les propositions reçues
- Un classement des idées et slogans les plus mobilisateurs pour les jeunes.

À gagner : de nombreux lots, des bons d'achat et des invitations au congrès national de l'Union qui se tiendra au Palais des Congrès de STRASBOURG du 2 au 4 juin 2017.

Les propositions doivent être envoyées aux adresses ci-contre avant le 31 mars 2017 ; les candidats abandonneront leurs droits d'auteur à l'Union.



DonduSang



Venez nous rejoindre sur :



Don du Sang La Poste - Orange
8 rue Brillat Savarin 75013 PARIS
Tél. : 01 48 42 10 09
www.dondusanglpo.fr

Don du sang La Poste et Orange